

Résumé

Le rapport Stiglitz a rappelé que le produit intérieur brut n'est pas un indicateur de bien-être mais qu'il est possible de se rapprocher d'un tel indicateur, notamment en prenant en compte la production domestique non marchande, réalisée par les ménages pour eux-mêmes. L'enquête Emploi du Temps permet d'apporter un éclairage sur sa potentielle contribution au bien-être, et de soulever des questions de définitions et de méthode.

Définir le travail domestique ne va pas de soi. Selon que l'on y inclut ou non les activités de semi-loisir comme le bricolage et le jardinage, ou encore les trajets, il représente entre 15 et 27 heures par semaine.

Au niveau national, le nombre d'heures annuelles consacrées au travail domestique est égal à une à deux fois le temps de travail rémunéré : entre 42 et 77 milliards d'heures, en 2010.

Valoriser ce travail au SMIC donne un montant considérable : de 19 à 35% du PIB selon la définition retenue. Le valoriser au prix du travail spécialisé de chaque type de tâche conduit à des montants encore plus importants.

Inclure la valeur du travail domestique dans le revenu des ménages aurait toutefois un effet modéré sur les écarts de niveau de vie : il n'y a pas de « rattrapage » massif du niveau de vie médian par les ménages les plus pauvres du fait de la production domestique.

Enfin, plus on restreint l'analyse aux tâches ménagères et parentales les plus éloignées du loisir, et plus la part réalisée par les femmes apparaît importante: elles réalisent 72% du « cœur » du travail domestique, contre 60% avec la définition la plus extensive.

Mots-clés : production domestique - bien-être - emploi du temps - rapport Stiglitz

Valorisation du travail domestique des ménages : Une discussion à partir de l'enquête Emploi du Temps 2010

Préliminaire et incomplet - merci de ne pas citer

Sommaire

Résumé	1
Introduction.....	3
1. Pourquoi valoriser la production domestique ?	3
1.1. La frontière actuelle de la production en comptabilité nationale	4
1.2. Effets sur la mesure de la production et de la croissance	4
2. Du temps de travail domestique à un compte de production des ménages : périmètre et limites de ce travail.....	5
2.1. Le temps de travail domestique, facteur de la production domestique	6
2.2. Les biens produits par les ménages par eux-mêmes : un double compte théorique.....	7
2.3. La population couverte par l'enquête.....	7
3. Les « zones grises » et leur impact sur la mesure du temps de travail domestique	8
3.1. Les critères : productif et échangeable.....	8
3.1.1. Les soins personnels et les trajets : la question de la « délégabilité »	8
3.1.2. Jardinage, bricolage et frontière avec le loisir : la question de la productivité.....	9
3.1.3. Comment tenir compte des activités secondaires ?	10
3.1.4. Tout le temps passé avec les enfants est-il productif ?	11
3.2. Trois périmètres	11
4. Premiers résultats : le travail domestique non rémunéré, un volume horaire au moins égal à celui du travail rémunéré	14
4.1. Le temps de travail domestique varie du simple au double selon le périmètre retenu ...	14
4.2. Le travail domestique pour autrui pèse peu dans le travail domestique total	16
4.3. Une à deux fois le temps de travail rémunéré	17
5. Contributions relatives par sexe et âge	18
5.1. Par sexe : les femmes réalisent entre les 2/3 et les 3/4 des tâches domestiques.....	18
5.2. Par sexe et âge : pour les femmes de 25 à 65 ans, une semaine de 35h... de travail domestique	20
6. Choix de la valorisation	24
6.1. La méthode du coût d'opportunité et pourquoi on l'abandonne	24
6.2. Substitut généraliste et substitut spécialisé	25
6.2.1. Substitut généraliste : SMIC superbrut, brut ou net ?.....	25
6.2.2. Substitut spécialisé	26
Conclusion : le travail domestique, entre 15 et 50% du PIB	29
Références.....	31
Annexe 1 : Nomenclature des activités de l'enquête Emploi du Temps.....	34
Annexe 2 : autoconsommation.....	39
Annexe 3. Salaires nets et superbruts des professions retenues pour la valorisation par la méthode du « substitut spécialisé »	40

Introduction

Dans leur article fondateur de 1973, « Is Growth Obsolete ? », W. D. Nordhaus et J. Tobin soulignaient déjà que le PIB/PNB était un agrégat insatisfaisant pour mesurer bien-être. Parmi les limites, ils soulignaient que la production prise en compte n'incluait pas la production domestique non marchande. Trente-six ans plus tard, le rapport de la « Commission Stiglitz » remis le 14 septembre 2009 soulignait à nouveau cette lacune :

« la prise en considération de la production des ménages peut brouiller notre évaluation du rythme de la croissance économique et celle de la répartition des revenus et de la consommation. Un rapport important publié récemment sur les activités non marchandes et leur chiffrage (Abraham et Mackie, 2005) résume ses observations comme suit :

« Le point déterminant de cette analyse est que la croissance économique peut modifier l'importance relative de la production domestique et de celle du marché. Il peut en résulter des conclusions incorrectes sur le rythme de croissance du bien-être économique moyen si seul le PIB marchand fait l'objet d'une mesure. Puisque la production domestique peut varier selon les catégories de revenus et selon l'évolution de leurs possibilités, ignorer ces variations dans la mesure des revenus faussera également les conclusions sur l'évolution des inégalités » (Abraham et Mackie, p. 62). »¹

La partie 4.8. du rapport, consacrée aux services domestiques, s'achève sur la conclusion que les difficultés techniques « ne devrai[ent] pas empêcher les services officiels de statistiques d'évaluer régulièrement la valeur totale de la production domestique ».

Le présent document de travail, réalisé à partir des données de la dernière enquête Emploi du Temps dont la collecte a eu lieu en 2010, cherche à la fois à évaluer cette valeur et à participer à une réflexion méthodologique sur les hypothèses qui la sous-tendent. Il pourrait constituer une toute première étape dans la constitution d'un compte satellite des ménages, tel que proposé par Eurostat (Eurostat, 2004) et actuellement mis en œuvre par Statistics Finland.²

Il s'agit en partie d'un prolongement du document de travail de la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales N° F1104, réalisé à partir des données de l'enquête précédente (1998). Ce précédent document incluait une partie sur l'effet de la prise en compte du travail domestique sur les inégalités entre ménages qui n'est pas reprise ici, mais fait l'objet d'une autre étude. On se concentre ici sur la dimension macroéconomique, et sur l'effet de deux hypothèses sur les ordres de grandeur obtenus : d'une part le périmètre retenu pour la définition de la « production domestique », et d'autre part la valeur monétaire que l'on affecte aux heures de travail domestique mesurées.

1. Pourquoi valoriser la production domestique ?

La mesure du temps de travail domestique est, depuis leur création, l'un des objectifs principaux des enquêtes Emploi du Temps. Mais cette mesure a de nombreuses finalités différentes et à chacune correspond une définition de ce qu'est le « travail domestique ». Veut-on le mesurer parce que c'est du travail et non du loisir, une activité non rémunérée bien qu'aliénante, ou parce qu'il produit quelque chose ? A quoi veut-on le comparer, l'ajouter ?

Cette question est d'autant plus importante si l'on procède à une valorisation monétaire du travail domestique. Tant qu'il est compté en heures, on ne peut le comparer qu'à d'autres temps. Mais dès lors qu'on lui affecte une valeur monétaire, il devient techniquement possible de l'ajouter ou de le rapporter à n'importe quel autre agrégat exprimé en monnaie. Il faut donc être très vigilant à l'homogénéité des grandeurs que l'on additionne ou compare.

¹ p. 139

² Eva Hamunen, Johanna Varjonen and Katri Soinne (Statistics Finland) "Satellite Accounts on Household Production: Eurostat Methodology and Experiences to Apply It", présentation au congrès de l'IARIW, août 2012

Le présent travail se place dans la lignée des critiques du PIB comme indicateur de bien-être reprises par le rapport Stiglitz. Il s'intéresse donc essentiellement au travail domestique comme facteur de production. Cette section rappelle dans quel cadre s'inscrit cette évaluation : celui de la comptabilité nationale, enrichi d'une approche tournée vers les ménages.

1.1. La frontière actuelle de la production en comptabilité nationale

Il n'y a pas de raison conceptuelle pour exclure de la production celle qui est effectuée par les ménages, hors sphère marchande. Ce sont essentiellement les difficultés de mesure qui justifient cette exclusion. Dans l'état actuel du système international des comptes nationaux (SNA), la comptabilité nationale inclut dans le PIB la production de *biens* par les ménages pour leur propre compte. Mais les *services* qu'ils produisent pour leur propre compte ne sont pas inclus. La seule exception est le service de logement que se rendent à eux-mêmes les propriétaires-occupants, que l'on estime à l'aide de loyers imputés : la comptabilité nationale inclut donc déjà dans la valeur de la production d'un pays (le PIB) la valorisation imputée d'un service produit par les ménages pour eux-mêmes. Ceci rend d'ailleurs caduque l'argument contre l'inclusion des services autoproduits au motif qu'ils seraient en dehors du circuit économique, qu'ils ne généreraient pas de revenu réel. Si l'on souhaitait inclure la valeur des services domestiques, on pourrait peut-être s'inspirer du traitement des loyers imputés.

On rappelle brièvement dans cette partie les conséquences de la non-comptabilisation des services autoproduits par les ménages dans la production nationale (« pourquoi ? »), tandis que la section 2 s'intéresse aux modalités concrètes de leur mesure (« comment ? »).

1.2. Effets sur la mesure de la production et de la croissance

La première conséquence est la comparabilité dans le temps de la production mesurée, et donc de la croissance. Des études comme celle de Weinrobe (1974) ont montré que l'exclusion de la production domestique du PIB conduisait généralement, dans le contexte des pays industrialisés, à surestimer la croissance. Les femmes augmentant tendanciellement leur participation au travail rémunéré, la production domestique décroît. La mesure traditionnelle de la croissance, qui prend uniquement en compte le travail rémunéré et non le travail total, surestime donc la croissance totale de la production.

L'étude de Weinrobe datait de 1974, elle portait sur des années de forte croissance et de rapide progression de la participation féminine au marché du travail. On peut se demander si cet effet resterait vrai pour la période récente, où la croissance est plus lente, et la participation des femmes croît à un rythme moins soutenu (depuis 1974, la proportion de femmes au foyer est passée de 17 % à 8 %). Les enquêtes Emploi du Temps montrent que temps de travail domestique féminin a encore nettement diminué entre 1974 et 2010, mais essentiellement au profit des loisirs, et seulement de façon secondaire au profit de l'activité professionnelle³. Ainsi, au cours de la période récente, à moins que la productivité du travail domestique ait beaucoup crû, la non-prise en compte de ce travail a probablement toujours pour effet de surestimer la croissance par rapport à ce qu'elle serait si on prenait en compte l'ensemble de la production.

Le second effet de cette exclusion est de fausser les comparaisons internationales de bien-être ou de revenu fondées sur le seul PIB par habitant. Le PIB est en effet utilisé pour évaluer le bien-être matériel, ce qui peut être en partie trompeur car « les niveaux de vie matériels sont plus étroitement associés aux mesures des revenus réels et de la consommation réelle : la production peut croître alors que les revenus décroissent, ou vice versa, lorsqu'il est tenu compte de la dépréciation, des flux de revenus à destination et en provenance de l'étranger et des différences entre les prix des biens produits et les prix des biens de consommation »⁴. La première recommandation du rapport Stiglitz est : « dans le cadre de l'évaluation du bien-être matériel, se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production ». Il s'agit donc d'adapter le PIB pour mieux se rapprocher d'une mesure du « bien-être matériel » de la population. Plus loin, la recommandation 5 est d' « élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes ».

³ Chenu et Herpin (2002) et Ricroch (2012)

⁴ Rapport Stiglitz, p. 42

Le rapport Stiglitz, faisant suite en cela à un rapport de l'OCDE de 2009⁵, souligne que « le fait de prendre en compte la production domestique abaisse significativement les taux de croissance mesurés du revenu réel dans les trois pays [Etats-Unis, France, Finlande], (...) Du fait que la production domestique est plus importante en France et en Finlande qu'aux États-Unis, [la mesure des revenus réels y compris la production domestique] réduit l'écart des revenus des ménages par habitant entre les deux pays d'Europe et les États-Unis. »⁶

Alesina et Ichino (2009) soulignent que la sous-estimation du bien-être matériel sera d'autant plus importante que la population d'un pays a peu recours au marché pour réaliser les tâches domestiques (y compris pour les repas, préparés à la maison), et qu'une proportion élevée des femmes est au foyer (ce qui est le cas de l'Italie, objet de leur livre intitulé « L'Italie faite à la maison »). Ils calculent que la prise en compte de la production domestique non marchande fait passer le produit par habitant et par jour d'un Italien de 56% à 79% de celui d'un Américain, et de 98% à 120% de celui d'un Espagnol, pays pourtant plus proche économiquement et culturellement.

Mais comment rendre la production domestique, par définition non marchande, fongible dans une production nationale exprimée en milliards d'euros, c'est-à-dire lui donner une valeur monétaire ? Dans le cas des propriétaires-occupants, il existe un marché locatif suffisamment vaste pour que l'on puisse y trouver des prix grâce auxquels estimer les loyers fictifs⁷. Lorsqu'un tel marché n'existe pas, comment imputer un prix à un service produit par le ménage pour lui-même ? Cette question est traitée dans la section 2 : comme souvent en comptabilité nationale, on se trouve contraint à substituer à une mesure de la valeur des outputs une approche par les inputs, mais cela même ne va pas sans difficulté.

2. Du temps de travail domestique à un compte de production des ménages : périmètre et limites de ce travail

Une fois admise l'importance économique de la production non marchande des ménages, se pose la question de sa mesure. Il s'agit de compter ce qui est *produit* par les *ménages* mais *non échangé* sur un marché. On rencontre donc :

- 1) les difficultés habituelles de la « frontière de la production » en comptabilité nationale : qu'est-ce qui, parmi les activités des individus, est productif ou non ?
- 2) les difficultés habituelles de valorisation d'une production non marchande : on n'a pas de prix de marché pour l'output
- 3) des difficultés propres au travail domestique, qui rendent même une valorisation par les inputs difficile : car si la production non marchande des administrations publiques et ISBLM est valorisée à ses coûts (salariaux en particulier), qui peuvent être connus grâce à leur comptabilité, comment estimer les coûts de production d'une activité privée, non rémunérée, et non comptabilisée comme le travail domestique ?
- 4) une difficulté annexe si l'on veut produire un chiffre qui s'intègre harmonieusement aux comptes existants : ne pas inclure des éléments déjà comptés dans la production nationale telle qu'elle est actuellement définie.

Pour pouvoir comparer ou ajouter la production domestique au PIB tel qu'il est calculé actuellement, il faudra veiller à répondre à ces questions d'une façon cohérente avec la comptabilité nationale. La définition de la production de services non marchands des ménages doit être homogène à celle de la production marchande. La valeur monétaire qu'on lui affectera devra être cohérente avec la valorisation des autres productions, marchandes ou non marchandes, dans les comptes nationaux. Enfin, il faudra éviter un double compte avec les biens produits par les ménages, déjà inclus dans le PIB⁸.

⁵OCDE (2009), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris.
⁶p. 145

⁷Même si le débat reste ouvert de savoir si les prix du marché locatif estiment correctement la valeur du service de logement des propriétaires occupants : il peut y avoir des effets de sélection qui feraient que par exemple, les logements des propriétaires occupants seraient en moyenne moins bien entretenus que les logements loués sur le marché privé.

⁸On peut noter que la production du travail au noir est déjà comptée dans le PIB et évaluée par la Comptabilité Nationale. Toutefois, la frontière entre travail au noir et services rendus entre ménages, contre rémunération en nature ou cadeaux par exemple, est parfois difficile à tracer avec netteté.

On traitera d'abord les points 2) et 4) avant de discuter le point 1) dans la section suivante, en lien avec les spécificités de l'enquête Emploi du Temps. Le point 3) fait l'objet de la section 6, consacrée spécifiquement au choix de la valorisation monétaire.

2.1. Le temps de travail domestique, facteur de la production domestique

Si l'on s'intéressait aux ménages non comme simples consommateurs, mais comme unités de production à part entière, et si l'on cherchait à reconstituer leur « fonction de production », on se trouverait face à une multitude de grandeurs à considérer :

- l'input en capital (ici les biens durables du ménage)
- l'input en travail (le temps passé à la production domestique + sa productivité)
- les consommations intermédiaires
- l'investissement (FBCF), l'usure du capital
- l'output : quantité, qualité et prix des biens et services produits

Pour valoriser la production domestique on a donc en théorie, et comme souvent, le choix entre une approche par les outputs et une approche par les inputs. L'approche par les inputs est généralement la seule réalisable, bien qu'elle soit considérée comme un choix de second rang. En effet, il serait préférable théoriquement de pouvoir procéder à une valorisation par les outputs : compter combien de repas ont été préparés, combien de chemises lavées, combien de m² de sol nettoyés, etc., afin de valoriser ces services à leur valeur de marché. Malheureusement (ou heureusement), il n'existe aucune enquête permettant de mesurer la quantité et la qualité de la production domestique d'une manière assez fine pour déterminer le prix auquel la valoriser.⁹

L'enquête Modes de vie - Production domestique de 1988-1989 a été une tentative en ce sens : elle cherchait précisément à mesurer les différents facteurs de la production domestique : inputs, technologies de production, bien durables, temps de travail, coût des fournitures (consommations intermédiaires) et finalement, quantité de biens et services produits. Un questionnaire détaillant tous ces éléments était posé pour chaque domaine de la production domestique : cuisine, linge et couture, bricolage... Mais l'exploitation de l'enquête pour reconstituer la fonction de production s'est heurtée à plusieurs obstacles. Du côté des outputs, des problèmes d'unités de mesure et d'évaluation de la qualité rendaient difficile une valorisation des biens et services produits. Du côté des inputs, la sommation des termes des listes détaillées (d'argent dépensé ou de temps passé) donnait des totaux trop imprécis du fait d'une série d'arrondis arbitraires, et incohérents avec les ordres de grandeurs de ces mêmes totaux obtenus par ailleurs. Finalement, D. Verger (1995, 2004) revient à une approche par les inputs et utilise les données de l'enquête Emploi du Temps plutôt que celles de l'enquête Modes de vie pour son évaluation de l'apport de la production domestique au niveau de vie des ménages.

On est alors ramené à une valorisation par les coûts. Dans le rapport Stiglitz par exemple, « la valeur de la production des services domestiques est calculée d'après leurs coûts. Deux éléments de base sont pris en considération, la valeur du facteur travail et la valeur des services en capital tirés des biens durables. »¹⁰ L'inconvénient majeur d'une valorisation par les coûts, que l'on rencontre dans la valorisation de la production non marchande des administrations publiques (santé, éducation...) est qu'elle ne permet pas du tout de tenir compte d'une amélioration de la productivité, alors que dans le cas des services autoproduits, cette amélioration a probablement été réelle depuis la seconde guerre mondiale avec la diffusion de l'électroménager.

Au total, l'enquête Emploi du Temps permet de quantifier de façon relativement fine l'intrant « travail », mais il s'agit d'une quantification du seul *temps de travail* domestique, et non de la *production domestique* dans son ensemble. Selon l'OCDE (2010), la part du travail dans la valeur ajoutée du travail domestique est comprise entre 85 et 95% dans la plupart des pays de l'OCDE : c'est donc l'essentiel de cette valeur ajoutée. Par exemple, les biens durables d'électroménager coûtent quelques centaines d'euros et durent plusieurs années : leur coût relatif par rapport à celui du travail est donc faible. Il resterait à estimer le coût de l'énergie nécessaire à leur fonctionnement, qui n'est pas négligeable même s'il resterait encore très inférieur à celui du travail.

⁹ Chadeau et Fouquet (1981) se livrent à un exercice de valorisation des repas produits par les ménages aux prix de repas pris au restaurant et de casse-croûtes, du ménage et de l'entretien au prix de nuits d'hôtel, de l'entretien du linge en pressing, mais cela repose sur des hypothèses héroïques et reste très minoritaire dans la littérature. Sur le champ plus spécifique du bricolage, on peut également citer les travaux de Claude Bonnette-Lucas (1991) à partir de l'enquête Modes de Vie.
p. 143

2.2. Les biens produits par les ménages par eux-mêmes : un double compte théorique

Il ne faut pas oublier que les biens produits par les ménages pour eux-mêmes sont déjà pris en compte dans la production par la Comptabilité Nationale et (théoriquement) valorisés par les outputs. Dans l'hypothèse où la quantification de la production domestique par les inputs servirait à produire un compte satellite qui serait mis en regard du produit intérieur brut, il y aurait potentiellement double compte. Les fruits et légumes produits par le temps de jardinage, les animaux pêchés ou chassés, les toitures et les étagères produites par le temps de bricolage, seraient comptés deux fois.

Toutefois, en pratique, les instances internationales admettent que certains pays n'essaient pas d'estimer la valeur de tous les biens produits par les ménages pour eux-mêmes. La raison en est que leur valeur est supposée très faible, par exemple la production de textiles (tricot, tissage...), de meubles ou de poteries dans les pays industrialisés.¹¹

L'Australian Bureau of Statistics note que les biens pour lesquels une valeur est imputée à la production des ménages dans le PIB australien sont des biens agricoles : fruits, légumes, poissons et viande, œufs, bière et vin ... Le problème de double compte concerne donc essentiellement le jardinage, la pêche et la chasse, mais il est considéré comme peu grave étant donné les faibles montants en jeu.

En France, le département des comptes nationaux inclut donc dans le PIB tel qu'il est calculé actuellement la production de biens alimentaires par les ménages pour eux-mêmes (autoconsommation). Sa valeur pour l'année 2010 était de 3.18 milliards d'euros¹². Si l'on voulait ajouter la valeur de la production domestique réalisée à partir du temps de travail au PIB, il faudrait donc d'abord y soustraire ce montant de l'autoproduction, afin d'éviter le double compte.

2.3. La population couverte par l'enquête

Il s'agit de quantifier le travail domestique des « ménages », tels que définis par la comptabilité nationale, par opposition aux autres secteurs institutionnels résidents¹³. Toutefois, le champ des ménages représentés par les enquêtes n'est pas tout à fait le même que celui du compte des ménages de la comptabilité nationale¹⁴. Les enquêtes couvrent seulement les ménages ordinaires, c'est-à-dire habitant un logement indépendant, et non les personnes vivant en collectivité (internats, foyers de travailleurs, maisons de retraite, prisons, etc.). De plus, l'enquête Emploi du Temps de 2010 a été réalisée en France métropolitaine et dans les DOM, mais pas en Guyane ni à Mayotte, alors que la comptabilité nationale couvre l'ensemble de la population résidente, y compris tous les départements d'Outre-mer. Enfin, l'enquête Emploi du Temps interroge uniquement les individus de plus de 11 ans.

On est donc amené à faire 2 hypothèses :

- 1) les moins de 11 ans participent peu à la production domestique globale, ce qui est fort vraisemblable
- 2) les personnes hors ménages ordinaires également, ce qui est vraisemblable aussi : les institutions telles que les internats, maisons de retraites, hôpitaux, prisons... prennent par définition en charge les tâches domestiques comme la préparation des repas, le ménage, la lessive, etc.

¹¹ "the ESA assumes that several types of household production of goods, such as the weaving of cloth and the making of furniture, are not significant in EU Member States and therefore need not be recorded;" (<http://circa.europa.eu/irc/dsis/pfaccount/info/data/ESA95/en/een00008.htm>)

¹² Le détail par produit est présenté en annexe 2

¹³ La comptabilité nationale distingue cinq secteurs institutionnels résidents : les Sociétés non financières, les Sociétés financières, les Administrations publiques, les Ménages, les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). L'ensemble des unités non résidentes, dans la mesure où elles entretiennent des relations économiques avec des unités résidentes, sont regroupées dans le « Reste du monde ».

¹⁴ Sur la mise en cohérence de chiffres d'enquêtes et de comptabilité nationale, cf. Accardo, Bellamy, Consalès, Fesseau, Le Laidier, Raynaud (2009)

La somme des poids des individus ayant rempli un carnet, qui est le total de la population représentée par l'enquête, est de 54 391 759, soit 54,4 millions d'individus sur les 64,6 que comptait la France au 1^{er} janvier 2010. Le calcul de ces poids a été réalisé afin que le total corresponde à la population de la France entière, hors Guyane, au 1^{er} juillet 2009 (calage sur les marges de l'enquête Emploi). La différence est essentiellement constituée des moins de 11 ans (8 millions), des personnes vivant hors ménages ordinaires (1.5 millions dont 1/3 de moins de 25 ans et 1/3 de personnes âgées de plus de 75 ans), et des habitants de Guyane (230 000 au 1^{er} janvier 2010).

3. Les « zones grises » et leur impact sur la mesure du temps de travail domestique

3.1. Les critères : productif et échangeable

La définition donnée par Fouquet et Chadeau (1981), reprenant celle de Hill (1979) qui avait délimité la production domestique en se fondant sur la possibilité de la déléguer à autrui, était la suivante : « concourt à la production domestique toute activité non rémunérée, exercée par un membre du ménage pour le ménage¹⁵, et résultant en la création d'un bien ou d'un service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne et pour lequel il existe un substitut marchand (service disponible sur le marché ou personne rémunérée) dans les normes sociales actuelles ».¹⁶

Ainsi, une activité est productive si, comme le formule l'institut statistique canadien, « on peut concevoir que son produit soit l'objet d'un échange ». Le fait que le produit puisse être objet d'échange implique le caractère « délégable » de l'activité. Pour qu'un service puisse être acheté, il faut bien qu'il puisse être accompli par une personne à la place d'une autre. Le producteur du service le réalise et le vend au consommateur, qui s'épargne ainsi ce travail. Le système international de comptabilité nationale (SNA - SEC) donne également comme définition de la production « l'ensemble des biens et services susceptibles d'être vendus sur un marché, ou au moins fournis par une unité à un autre contre rémunération ou gratuitement » (SNA 1993, 1.20). Par exemple, on peut payer quelqu'un pour faire le ménage chez soi, mais le sommeil ne peut être délégué.

Cette définition de la production est donc intimement liée à la notion de marché : ce qui ne peut pas être échangé n'est pas « productif » en ce sens. Or, la frontière de ce qui peut être ou non acheté et vendu fluctue avec les normes culturelles et sociales, d'autonomie en particulier, et selon les capacités des individus. Les activités les plus strictement physiologiques (manger, dormir, aller aux toilettes...) sont, techniquement, les seules à ne pas pouvoir être déléguées. Mais juste au-delà de ces activités s'étend une vaste « zone grise » à travers laquelle toute définition du travail domestique doit opérer des choix, qui ne font pas encore l'objet d'accords au niveau international et rendent les comparaisons caduques.

3.1.1. Les soins personnels et les trajets : la question de la « délégalité »

3.1.1.1 Le paradoxe des soins personnels : leur caractère productif dépend de la santé de celui qui les reçoit

L'exemple classique est celui du noble du XVIII^{ème} siècle qui rémunérait des domestiques pour le laver, l'habiller, le coiffer, le maquiller... Cet exemple peut paraître anecdotique car en France aujourd'hui seuls les enfants ou les personnes dépendantes ne font pas tout cela par eux-mêmes. Mais une conséquence non triviale de la norme sociale dominante est que se laver soi-même n'est pas considéré comme de la production domestique, alors que laver autrui, oui (par exemple ses enfants, son conjoint dépendant ou ses parents âgés). Cela apparaît logique car il existe des services marchands (gardes d'enfants, aides à domicile) qui peuvent être achetés pour réaliser ces tâches, ce qui prouve qu'elles sont bien « délégalables » dans certains cas. Mais alors pourquoi ne pas les considérer comme productives quand chacun les réalise seul ? A la limite, un couple dans lequel les conjoints se laveraient et s'habilleraient l'un l'autre se verrait compter une production domestique, là où un couple où chacun se lave et s'habille seul ne « produirait » rien.

¹⁵ On voit ici une différence selon les auteurs, la plupart des articles récents incluant ce qui est produit pour un autre ménage, ou bénévolement pour une association.

¹⁶ Fouquet et Chadeau (1981), p. 22

Certains auteurs, comme Alesina et Ichino (2009), incluent par conséquent la catégorie « soins personnels et habillement »¹⁷ dans le travail domestique - ce qui explique en partie la magnitude de leurs résultats. En France, près d'une heure par jour serait ainsi ajoutée au temps de production domestique, ce qui est considérable.

La question se pose également au sujet des actes médicaux et paramédicaux : les soins faits à soi-même, inclus dans les soins personnels, doivent-ils être comptés dans la production au même titre que s'ils étaient réalisés par un tiers (médecin, infirmière, kinésithérapeute...) ?

Les normes sociales au sujet de ce qui, dans l'éducation des enfants, peut être ou non délégué sont également variables : il y a un siècle, on pouvait confier à une nourrice l'allaitement des nourrissons, tandis qu'aujourd'hui on peut se demander si ce que l'enquête Emploi du Temps regroupe dans la catégorie « interactions diverses avec les enfants - bisous, câlins, gronderies... » peut être délégué à autrui.

En ce qui concerne la frontière avec les activités physiologiques toutefois, les normes sociales dominantes sont relativement claires sur ce qui peut être délégué de façon régulière (très peu de choses, comme l'épilation ou la manucure, et pour certaines catégories de la population seulement), ou seulement de façon exceptionnelle par les adultes en bonne santé (se faire laver les cheveux et coiffer, par exemple). Même si cela peut être discuté pour les raisons évoquées ci-dessus (faire à autrui vs. faire à soi-même), on laissera donc hors de la définition de la production domestique adoptée ici tous les soins corporels faits à soi-même.

3.1.2.2 Le cas des trajets : peut-on se déplacer à la place d'autrui ?

La littérature diverge dans le traitement des temps de trajet. En vertu du critère de « délégabilité », un trajet pourrait être considéré comme du travail domestique s'il s'agit de conduire quelqu'un d'autre, ou si l'on conduit soi-même un véhicule que l'on pourrait faire conduire par un chauffeur tandis que l'on ferait autre chose (en d'autres termes, on peut se faire conduire, mais pas « se faire marcher »). Si l'on disposait de l'information sur le moyen de locomotion utilisé et sur qui conduit la voiture, on pourrait donc en théorie classer les seuls trajets en voiture dont la personne est le chauffeur comme du travail domestique, et laisser tous les autres trajets (à pied, en transports en commun, en voiture conduite par autrui) en dehors du périmètre du travail domestique.

Dans les données EDT 2010, on peut distinguer les trajets par moyen de locomotion, mais on ne sait pas qui conduit. Les trajets liés aux enfants et trajets pour un autre ménage peuvent sans trop de difficulté être classés dans le travail domestique car il s'agit toujours de conduire quelqu'un d'autre, tâche qui pourrait donc être confiée à un chauffeur. En revanche, l'inclusion des « autres trajets » et des trajets domicile-travail dans le travail domestique peut être sujette à débats. Or, ces deux catégories occupent à elles deux cinquante minutes par jour en moyenne (cf. tableau 1), ce qui est considérable et peut donc peser de façon importante sur l'évaluation finale. On a donc gardé uniquement les trajets domicile-travail et les « autres trajets » effectués en voiture, et on les a inclus dans la définition la plus extensive. On pourra garder en tête qu'ils constituent l'essentiel de la différence entre les définitions médiane et extensive du travail domestique retenues ici.

3.1.2. Jardinage, bricolage et frontière avec le loisir : la question de la productivité

La question du contour de la production domestique se rencontre aussi à la frontière avec le loisir : si l'on pratique une activité pour le plaisir que l'on retire de la pratique elle-même, ce n'est plus le résultat produit (le service échangeable) qui procure de l'utilité. Par exemple, on joue du piano pour le plaisir d'en jouer, pas seulement pour produire de la musique, de même qu'on peut jardiner pour le plaisir et pas uniquement pour les fruits et légumes qu'on produit. C'est le processus qui procure de l'utilité, davantage que son produit. On ne peut donc pas déléguer l'activité sans en perdre toute la valeur.

Pour délimiter la frontière avec le loisir, on suivra la décision de StatCan de ne pas prendre en compte le fait que l'on prenne du plaisir ou non à une activité. L'argument invoqué pour justifier cette décision

¹⁷ Il s'agit de la catégorie «AV13: DRESS/PERSONAL CARE » de la base de données internationale d'enquêtes Emploi du Temps MTUS. Cette catégorie est plus large que la catégorie 1.2. ("soins personnels") de la nomenclature française (elle inclut: personal hygiene and self-care, "dressing", "got ready to go out", "got up", "went to bed", "put on make-up", "go to toilet", "take bath or shower"). De plus, des activités comme "arrived home" ou "went out" sont comptées à 50% dans les soins personnels et à 50% dans le travail domestique.

est qu'il y a aussi de la production marchande agréable, et elle est comptée dans la production, indépendamment de son caractère plaisant ou non. Peu importe que l'on aime ou non faire son travail, un salaire est compté dans le revenu national. En conséquence de ce choix, StatCan inclut le jardinage, le tricot et les jeux avec les enfants dans la production non marchande. Ces activités sont productives et échangeables, même si certaines personnes n'ont pas envie de les déléguer parce qu'elles aiment les faire. C'est d'ailleurs déjà le cas pour le jardinage et le bricolage, dont les produits (des biens produits par le ménage pour lui-même) sont inclus dans la production nationale même s'ils sont le résultat d'un loisir.

Dans le même ordre d'idées, les Britanniques incluent les soins aux animaux de compagnie dans la production non marchande¹⁸. Dans le cas français, on a distingué les soins aux animaux domestiques productifs de ceux aux animaux de compagnie, et inclus ces derniers seulement dans la définition médiane du travail domestique. Enfin, on a inclus « promener le chien » dans la définition la plus extensive du travail domestique uniquement : s'est est vrai que cette activité peut être déléguée et qu'il existe désormais des services marchands proposant de sortir le chien, cela reste marginal et pour nombre d'individus, sortir le chien est un loisir qui s'apparente à la promenade.

Enfin, dans une perspective de valorisation du temps à un salaire de marché, on a jugé préférable de faire une distinction selon que les activités peuvent être plus ou moins considérées comme de purs loisirs. La définition la plus restrictive n'inclut ainsi pas les activités de « semi-loisir » pourtant productives, le jardinage et le bricolage par exemple, car ce sont des activités que de nombreuses personnes prennent plaisir à faire, et ont donc tendance à faire durer plus longtemps que le strict nécessaire. La productivité de ce temps de travail domestique est plus difficilement comparable à celle du temps de travail rémunéré, et on hésite davantage à le valoriser au salaire du marché. Cette distinction donne plus de sens aux chiffrages qui suivent, bien qu'elle reste imparfaite car la productivité est de toute façon très hétérogène, même pour le « cœur » des activités domestiques : on pense par exemple aux longues heures passées par certaines personnes âgées à faire le ménage, pour s'occuper en attendant d'avoir autre chose à faire, ou parce que l'âge ne leur permet plus d'être aussi efficace qu'une personne jeune et en bonne santé dans la réalisation de ces tâches.

3.1.3. Comment tenir compte des activités secondaires ?

Les individus peuvent réaliser plusieurs tâches en même temps, comme par exemple garder des enfants tout en faisant du repassage, ou bien avoir une activité de loisir en même temps qu'une activité domestique, comme regarder la télévision tout en faisant du repassage. Dans l'enquête Emploi du Temps, ils ont la possibilité de déclarer deux activités simultanées. Ils doivent en mettre une dans une colonne du carnet intitulée « activité principale », l'autre dans la colonne « activité secondaire ». La hiérarchisation principale/secondaire est celle des enquêtés eux-mêmes, selon l'importance ou l'attention relatives qu'ils accordent aux activités.

Afin d'éviter de compter deux fois la même période de temps, et de conserver un total de 1440 minutes par jour, la littérature ne considère en général que le travail domestique réalisé comme activité principale, tout en reconnaissant que cela peut poser problème. Toutefois, l'examen des données de l'enquête EDT laisse penser que ce problème n'est pas majeur, pour les raisons suivantes :

- plus de 3/4 du temps total ne comporte aucune activité secondaire (en moyenne, 19h30 sur 24h, soit 1172 mn sur 1440 contre 1082 en 1998 - c'est beaucoup moins !)
- lorsqu'une activité secondaire est renseignée, il ne s'agit que très marginalement de travail domestique. Pour 3h30 sur les 4h30, il s'agit de conversations, de radio et de télévision. Pour l'étude de ces activités, la prise en compte de l'activité secondaire aurait une importance
- le travail domestique comme activité secondaire représente de 5 à 10 minutes par jour, en moyenne, selon la définition que l'on en retient. Il s'agit pour moitié de ménage, repassage, couture et cuisine, et pour moitié de garde d'enfants. Sachant que le temps de travail domestique obtenu à partir de la seule activité principale va de 2 à 4 heures par jour selon la définition, on voit que la sous-estimation du travail domestique total due au fait que l'on ne prenne pas en compte les quelques minutes déclarées en activité secondaire est d'une importance relativement faible.

¹⁸ « pet care, which is part of providing care and education »

Inversement, l'existence d'activités secondaires pourrait faire penser que les heures de travail domestique ne devraient pas être pleinement comptées, puisqu'une partie de l'attention de la personne est consacrée à faire autre chose : discuter, écouter la radio ou la télévision. Même si le fait de déclarer le travail domestique en activité principale doit signifier que c'est ce à quoi on consacre le plus son attention, c'est un argument pour dire que le temps de travail domestique n'est peut-être pas aussi productif que le temps de travail rémunéré.

Cependant, parmi les plages horaires où une activité domestique (au sens large) est déclarée en activité principale, 70% ne comportent aucune indication d'activité secondaire. 9% ont une conversation comme activité secondaire, 8% l'écoute de la radio ou de musique enregistrée, 7% la télévision. On peut penser que ce ne sont pas des activités qui empêchent d'être pleinement productif dans la tâche domestique déclarée en activité principale¹⁹.

Il faut toutefois être prudent avant de conclure trop rapidement à l'insignifiance économique de la réalisation de plusieurs tâches domestiques en même temps, la qualité des données n'étant pas très bonne sur ce sujet. Les activités secondaires ne sont pas toujours bien remplies dans l'enquête Emploi du Temps, qui n'est donc peut-être pas la source idéale pour étudier les tâches simultanées.

3.1.4. Tout le temps passé avec les enfants est-il productif ?

Au sein de la Task Force Eurostat chargée de réfléchir aux contours d'un compte satellite des ménages, un consensus n'a pas pu être trouvé sur ce que l'on appelle « garde d'enfant ». On peut en effet y inclure, par ordre croissant :

- uniquement le temps passé en soins aux enfants en activité principale
- le temps passé en activités avec les enfants (y.c. jeux, promenades...) en activités principales
- le temps passé avec une activité liées aux enfant en activité principale ou secondaire
- tout le temps passé en présence d'un enfant

A la limite, le temps passé à dormir en présence d'un enfant pourrait être compté comme du temps de présence nécessaire auprès de l'enfant, que l'on pourrait déléguer, et donc productif.²⁰

A titre d'illustration, on a compté le temps passé en présence uniquement d'un ou plusieurs enfants : 46 mn par jour en moyenne, 138 pour une mère en couple, 57 pour un père en couple, et 272 pour une mère de famille monoparentale. Pour comparaison, le temps consacré aux enfants comme activité principale est égal à la moitié de ce temps (23 mn en moyenne). A la différence du temps de garde d'enfants déclaré comme activité secondaire, inclure ce temps dans la production domestique aurait donc un impact très fort sur sa mesure et sa répartition (et plus encore si l'on comptait tout temps passé en présence d'un enfant, y compris avec d'autres personnes, y compris le temps de sommeil).

3.2. Trois périmètres

Les frontières du travail domestique comme objet statistique sont donc encore en construction, chaque auteur incluant telle ou telle activité de la « zone grise » en fonction du contexte socioéconomique de son étude, et de la nomenclature des enquêtes Emploi du Temps à sa disposition. Il n'existe pas de définition comparable, par exemple, à celle du Bureau International du Travail pour l'activité sur le marché du travail, qui fait l'objet d'un accord entre les institutions qui la mettent en œuvre.

Cette question de statisticien n'aurait pas tellement d'importance si les résultats n'étaient pas très sensibles à la définition retenue. Pour savoir si c'est le cas, on définit trois périmètres, plus ou moins extensifs, qui peuvent tous trois prétendre mesurer « le travail domestique » : du plus restreint, qui ne contient que le « noyau dur » des tâches domestiques, au plus large, qui inclut des activités qui sont à la limite du loisir (promener le chien, par exemple), ou du travail marchand (les trajets domicile-travail).

¹⁹ Pour comparaison, on a réalisé le même exercice sur les plages horaires déclarées comme travail rémunéré. 89% de ces plages horaires ne comportent aucune activité secondaire, 5% l'écoute de la radio ou de musique, 1% la télévision, 1% une conversation

²⁰ (Eurostat, 2004)

L'écart entre les grandeurs calculées avec ces trois périmètres donnera la mesure de l'impact de la définition sur la mesure du temps de travail domestique.

L'intérêt d'exploiter l'enquête Emploi du Temps pour tenter de quantifier le travail domestique est le degré de détail du recueil des données (un carnet journalier au pas de 10 minutes) et la finesse de sa nomenclature, qui permettent de décomposer précisément l'usage du temps des enquêtés.

- Le périmètre « restreint » contient les activités du « cœur » du travail domestique, qui font l'objet d'un relatif consensus, et dont l'inclusion ne fait que très rarement débat : ménage, vaisselle, lessive, repassage, courses, cuisine, soins et accompagnement des enfants et des personnes dépendantes, gestion du ménage... toutes ces tâches peuvent socialement être déléguées par des adultes en bonne santé, et il existe pour elles des substituts marchands : femmes de ménages, pressings, restaurants, gardes d'enfants, aide aux devoirs, chauffeurs, secrétaires particuliers...
- Le périmètre « médian » ajoute à cette première liste des activités qui sont productives et « déléguables », mais que l'on est davantage susceptible de ne réaliser que pour le plaisir, et donc de faire durer au-delà du temps strictement nécessaire. Cette seconde liste contient notamment les activités de « semi-loisirs » : couture, bricolage, jardinage, chasse et pêche, qui sont le plus souvent déléguées dans la société française contemporaine, et dont le caractère productif vient souvent en second par rapport au caractère de loisir, pour ceux qui les réalisent eux-mêmes. Elle contient également les courses, car l'enquête ne distingue pas les courses quotidiennes (nécessaires et « déléguables ») du shopping ou du lèche-vitrine, où l'on n'achète pas nécessairement quelque chose, que l'on peut plus difficilement déléguer, et qui est parfois fait pour le plaisir. Enfin, elle inclut les jeux et autres interactions avec les enfants (câlins, gronderies...) qui sont toujours inclus dans le travail domestique dans la littérature, mais dont le caractère productif et échangeable est plus discutable que les soins de base aux enfants.
- Le périmètre « extensif » contient en outre, comme expliqué plus haut, les trajets en voiture effectués pour soi-même, et les promenades avec le chien.

Au sein des trois définitions, on distingue ce qui est fait pour son propre ménage de ce qui est fait pour autrui (directement pour un autre ménage, ou à travers une association). Le tableau 1 récapitule ces distinctions, ainsi que la durée moyenne en minutes par jour de chacune des activités concernées, qui donne une idée de leur importance relative.

Tableau 1 : Les trois périmètres du « travail domestique »

Champ	Activité	Durée moyenne			
		mn/jour	H : MN		
Activités pour son propre ménage					
Max: définition extensive de la prod. dom.	Med: activités généralement incluses dans prod. dom. Min: le cœur de la prod. dom.	cuisine	35,67	0 : 36	
		vaisselle	11,09	0 : 11	
		mettre la table, servir le repas	2,19	0 : 02	
		ménage, rangement	32,71	0 : 33	
		entretien du linge (lessive, repassage...)	11,14	0 : 11	
		entretien de la maison, déménagement	2,82	0 : 03	
		gros travaux	0,52	0 : 01	
		gestion du ménage (comptes, factures, listes...)	4,98	0 : 05	
		démarches administratives (hors du domicile)	0,87	0 : 01	
		installation, réparation d'ordinateurs	0,33	0 : 00	
		soins aux animaux domestiques productifs	1,29	0 : 01	
		soins aux enfants	11,71	0 : 12	
		accompagner les enfants chez médecin	0,93	0 : 01	
		soins médicaux aux enfants	0,08	0 : 00	
		surveillance des devoirs des enfants	1,61	0 : 02	
		soins aux adultes du ménage	0,45	0 : 00	
		trajets pour les enfants	4,04	0 : 04	
		Med: activités généralement incluses dans prod. dom.	courses, shopping	20,74	0 : 21
	achats de services		0,39	0 : 00	
	bricolage		10,06	0 : 10	
	réparations de voitures et 2 roues		1,34	0 : 01	
	jardinage		10,31	0 : 10	
	couture		2,14	0 : 02	
	autres activités domestiques		0,40	0 : 00	
	interactions diverses avec les enfants		0,36	0 : 00	
	jeux avec les enfants		4,22	0 : 04	
	tenir compagnie, aides diverses aux adultes du ménage		0,56	0 : 01	
	soins aux animaux de compagnie		1,90	0 : 02	
	chasse, pêche		2,31	0 : 02	
	Med: activités généralement incluses dans prod. dom.		promener le chien	3,06	0 : 03
			trajets domicile-travail <i>en voiture</i>	13,31	0 : 13
			autres trajets <i>en voiture</i>	28,26	0 : 28
		<i>temps passé en présence d'enfants uniquement</i>	45,52	0 : 45	

Activités pour autrui (autre ménage ou association)					
Max: définition extensive	Med: activités gît. incluses	Min: le cœur	cuisine bénévole	0,45	0 : 00
			ménage, rangement bénévole	0,47	0 : 00
			linge bénévole	0,12	0 : 00
			travaux, déménagement, élevage bénévole	0,66	0 : 01
			soins à des enfants, bénévole	1,05	0 : 01
			soins à des adultes d'autres ménages, bénévole	0,63	0 : 01
	Med: activités gît. incluses	Min: le cœur	soins à des personnes d'autres ménages	4,34	0 : 04
			achats, soins animaux, bénévole	0,39	0 : 00
			semi loisirs (bricolage, jardinage...) bénévole	1,60	0 : 02
			jeux avec des enfants, bénévole	0,39	0 : 00
			réunions associatives	3,76	0 : 04
			promener le chien d'autrui	0,03	0 : 00
			trajets pour une association	0,78	0 : 01

4. Premiers résultats : le travail domestique non rémunéré, un volume horaire au moins égal à celui du travail rémunéré

4.1. Le temps de travail domestique varie du simple au double selon le périmètre retenu

Au total, si l'on somme toutes ces activités, on obtient des temps de travail domestique journaliers moyens très différents : de 2h07 à 3h53 par jour, soit pratiquement une variation du simple au double (tableau 2).

Tableau 2a : temps de travail domestique journalier moyen selon le périmètre retenu

2010		Mn/jour	H: : MN
Travail domestique total	def extensive	233	3 : 53
	def médiane	184	3 : 04
	def restreinte	127	2 : 07
<i>Dont :</i>			
Pour son propre ménage	def extensive	222	3 : 42
	def médiane	177	2 : 57
	def restreinte	122	2 : 02
Pour autrui	def extensive	11	0 : 12
	def médiane	7	0 : 07
	def restreinte	5	0 : 05

Source : enquête Emploi du Temps 2010. Champ : France entière, 11 ans et plus

Pour comparer ces durées avec celles de l'enquête de 1998, il faut se ramener au champ de celle-ci (plus de 15 ans, hors DOM). L'essentiel de la différence entre les résultats de 2010 sur l'ensemble des enquêtés (yc DOM et 11-14 ans) et sur le champ de 1998 (hors DOM et 11-14 ans) provient de l'inclusion des 11-14 ans, qui accomplissent relativement peu de tâches domestiques (50 mn par jour en moyenne avec la définition médiane dont 12 mn de courses, 29 mn avec la définition restreinte) et font donc mécaniquement baisser les temps moyens. En incluant les DOM mais sans les 11-14 ans, on trouve des résultats très proches de ceux de la métropole seule.

Il faut également revenir à un périmètre du travail domestique comparable. En effet, en 1998 :

- 1) les gros travaux (1mn/jour en moyenne en 2010) n'étaient pas distincts du petit bricolage, ils étaient donc inclus dans la définition médiane mais non dans la définition restreinte
- 2) on ne faisait pas la distinction entre les soins matériels aux adultes de son ménage (les aider à manger, à se laver, à s'habiller...), aujourd'hui inclus dans le périmètre restreint (<1mn/jour), et les aides à des activités moins fondamentales, à la frontière avec le fait de tenir compagnie, aujourd'hui incluses dans le périmètre médian (1mn/jour).
- 3) les soins aux animaux de compagnie (2mn/jour), aujourd'hui inclus dans le périmètre médian, n'étaient pas distingués de l'activité « promener le chien » (3mn/jour), et étaient donc inclus dans le périmètre extensif uniquement.
- 4) les trajets en voiture ne pouvaient pas être isolés des autres moyens de transport, et tous les trajets domicile-travail et « autres trajets » étaient donc inclus dans le périmètre extensif, ce qui constitue la différence majeure entre les périmètres des deux enquêtes : 28mn/jour de plus en 1998, en moyenne.

2010 - champ et définitions de 1998		Mn/jour	H: : MN
Travail domestique total	def extensive	268	4: 28
	def médiane	190	3: 10
	def restreinte	132	2: 12
<i>Dont :</i>			
Pour son propre ménage	def extensive	256	4: 16
	def médiane	182	3: 02
	def restreinte	127	2: 07
Pour autrui	def extensive	12	0: 12
	def médiane	7	0: 07
	def restreinte	5	0: 05

Source : enquête Emploi du Temps 2010. Champ : France métropolitaine, 15 ans et plus

1998		Mn/jour	H: : MN
Travail domestique total	def extensive	271	4: 31
	def médiane	205	3: 25
	def restreinte	133	2: 13
<i>Dont :</i>			
Pour son propre ménage	def extensive	254	4: 14
	def médiane	197	3: 17
	def restreinte	128	2: 08
Pour autrui	def extensive	17	0: 17
	def médiane	8	0: 08
	def restreinte	4	0: 04

Source : enquête Emploi du Temps 1998. Champ : France métropolitaine, 15 ans et plus

Une fois ces ajustements réalisés, on retrouve sur le périmètre médian les résultats de Ricroch (2011), qui constate une baisse du temps de travail domestique, de 3h26 à 3h10 par jour entre 1998 et 2010.

Sur le périmètre extensif, cette baisse est compensée par l'augmentation des temps de trajets : +4mn pour les trajets domicile-travail, + 17mn pour les autres trajets.

Le temps de travail domestique dans sa définition la plus restreinte est en revanche stable sur les 10 dernières années. Mais au sein de celui-ci, le temps consacré aux enfants a augmenté, tandis que le temps passé à faire les courses ou la cuisine a diminué. Ricroch (2011) remarque également que les évolutions sont différentes pour les hommes et les femmes. Par exemple, les femmes consacrent 10mn de moins par jour à la cuisine, tandis que ce temps est stable pour les hommes. Ceux-ci ont en fait légèrement modifié le type de tâches domestiques qu'ils accomplissent : -8mn de bricolage, +5mn de soins aux enfants, +5mn de ménage. Cela a pour conséquence un changement dans la répartition homme/femme du cœur du travail domestique.

Dans le reste de l'étude, sauf mention contraire, on présentera les résultats sur le champ de l'enquête de 2010 - France entière, et 11-14 ans inclus - et avec les définitions du travail domestique permises par les nouvelles données, en particulier la distinction des trajets en voiture. Sur le périmètre extensif, les chiffres ne seront donc pas directement comparables à ceux du document de travail issu des

données de 1998 (Roy, 2011). En revanche, les périmètres médian et restreint n'ayant que très peu changé, on présentera parfois des comparaisons inter-temporelles sur ces 2 périmètres.

Enfin, ces durées sont des moyennes sur les 7 jours de la semaine, week-end et semaine confondus²¹. On peut les présenter en heures par semaine pour qu'ils soient plus immédiatement interprétables, et comparables à des temps de travail hebdomadaires.

Tableau 2b : temps de travail domestique hebdomadaire moyen selon le périmètre retenu

		2010	2010 champ et périmètres 98	1998
		H : MN	H : MN	H : MN
Travail domestique total	def extensive	27 : 14	31 : 19	31 : 37
	def médiane	21 : 30	22 : 07	23 : 54
	def restreinte	14 : 50	15 : 27	15 : 29
<i>Dont :</i>				
Pour son propre ménage	def extensive	25 : 53	29 : 54	29 : 41
	def médiane	20 : 40	21 : 15	22 : 59
	def restreinte	14 : 17	14 : 52	14 : 58
Pour autrui	def extensive	1 : 22	1 : 25	1 : 56
	def médiane	0 : 50	0 : 52	0 : 54
	def restreinte	0 : 33	0 : 34	0 : 31

4.2. Le travail domestique pour autrui pèse peu dans le travail domestique total

Les activités bénévoles, du moins telles qu'elles sont mesurées dans l'enquête Emploi du Temps, ne représentent qu'une très faible part du temps de production domestique : 3,7% et 3,8% respectivement pour le « cœur » du travail domestique et la définition médiane, 5% pour la définition la plus large :

Pourcentage des activités bénévoles dans le temps de production domestique	
Définition restreinte	3,7 %
Définition médiane	3,8 %
Définition extensive	5,0 %

Source : enquête Emploi du Temps 2010

Toutefois, il est possible que la mesure de ces activités « pour un autre ménage » ou « pour une association » dans l'enquête Emploi du Temps souffre d'erreur de mesure. En effet, la variable « dans quel but ? » du carnet n'est peut-être pas toujours remplie avec exactitude, même si les erreurs liées à la modalité « pour une association » sont moins nombreuses qu'en 1998. Il est donc possible que ces durées soient sur- ou sous-estimées, sans qu'il soit possible à ce jour d'évaluer précisément le biais.

²¹ Elles sont également calculées sur des périodes de congés comme sur des périodes travaillées. Mais l'enquête n'étant pas réalisée dans les résidences secondaires et les enquêtés étant plus difficilement joignables durant leurs vacances, l'enquête aura tendance à sous-estimer les activités réalisées durant les vacances.

4.3. Une à deux fois le temps de travail rémunéré

Multipliées par la population de plus de 11 ans en ménages ordinaires dont l'enquête est représentative, et par les 365 jours de l'année, ces durées donnent un volume global d'heures de travail domestique réalisées en France en 2010²², présenté dans le tableau 3.

Tableau 3 : nombre total d'heures de travail domestique effectuées par les personnes en ménage ordinaire

En millions d'heures / an		2010 France entière, + de 11 ans	2010 métropole, + de 15 ans	1998 métropole, + de 15 ans
Travail domestique total	def extensive	77 245	74 147	77 847
	def médiane	60 964	58 717	58 847
	def restreinte	42 068	40 581	38 152
Dont :				
Pour son propre ménage	def extensive	73 387	78 599	73 087
	def médiane	58 618	55 873	56 614
	def restreinte	40 507	39 086	36 859
Pour autrui	def extensive	3 857	3 702	4 761
	def médiane	2 346	2 265	2 233
	def restreinte	1 561	1 501	1 293

Source : enquêtes Emploi du Temps 1998 et 2010

Afin de comparer avec les chiffres de 1998, on peut décomposer ce total en 4 parties, selon que les heures sont effectuées en Métropole ou dans les DOM, et par les plus ou les moins de 15 ans :

En millions d'heures	Extensive	Médiane	Restreinte	Population représentée
Metropole >14 ans	74 147	58 717	40 581	50 405 227
DOM > 14 ans	1 749	1 392	996	1 243 009
Metropole < 15 ans	1 290	807	455	2 644 520
DOM < 15 ans	59	49	36	99 003
TOTAL	77 245	60 964	42 068	54 391 759
France entière / France métro				
y.c. <15 ans	1.024	1.024	1.025	1.025
France entière / France métro				
hors. <15 ans	1.024	1.024	1.024	1.025

La population France entière est égale à 102,3% de celle de la métropole (source INSEE), tandis que le travail domestique France entière est égal à 102,4% de celui de la métropole, quel que soit le champ (moins de 15 ans inclus ou non) et le périmètre considéré. Les habitants des DOM représentés par l'enquête (hors Guyane et Mayotte, donc) sont 1.34 millions. Les 11 à 15 ans, qui sont environ 2.7 millions, contribuent pour 807 millions à la production domestique dans sa définition médiane, soit environ 300 heures par personne et par an, contre 1200 pour les plus de 15 ans.

En 2010, le nombre d'heures rémunérées travaillées en France s'est élevé à 38 404 millions²³. Le volume d'heures de travail domestique, avec la définition la plus restrictive, est égal à 110% du nombre d'heures de travail rémunéré : 42 068 millions d'heures. Avec la définition médiane, proche de celles qui sont habituellement adoptées dans la littérature, le temps de travail domestique est égal à 159% du temps de travail rémunéré, et la définition la plus extensive porte ce chiffre à 201%. Ces ratios sont remarquablement stables entre 1998 et 2010. D'une part, le nombre total d'heures de

²² L'enquête a été réalisée de septembre 2009 à septembre 2010 en métropole, et de janvier à décembre 2010 dans les DOM.

²³ Chiffre provisoire, mars 2012. Source : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_trim/series/t_recapbranche_vol.xls

travail domestique a peu varié, car l'augmentation de la population a compensé la baisse du nombre moyen d'heures par personne. D'autre part, le nombre d'heures rémunérées est presque exactement le même en 1998 et en 2010. On peut penser que cela est en partie dû à la réduction du temps de travail légal intervenue entre les 2 dates, mais également en partie à une conjoncture de l'emploi défavorable à la date de l'enquête : le nombre d'heures rémunérées étant plus sensible à la conjoncture que le temps de travail domestique, les évolutions de ce ratio pourraient provenir du caractère conjoncturel du dénominateur. Si l'on avait réalisé l'enquête en 2007 par exemple, année plus favorable pour l'emploi, on aurait 38 921 millions d'heures travaillées au dénominateur. Avec le même nombre d'heures de travail domestique, les ratios seraient de 108% et 198%, au lieu de 110% et 201%, ce qui ne change pas les ordres de grandeur.

Tableau 4 : comparaison entre le volume horaire total de travail domestique et de travail rémunéré en France en 2010

Millions d'heures de travail domestique non rémunéré (A)		Millions d'heures de travail rémunéré (B)	(A)/(B), en pourcentage	1998 (Métropole seulement)
Définition extensive	77 245	38 404,4	201 %	.
Définition médiane	60 964		159 %	155%
Définition restrictive	42 068		110 %	100%

Source : enquêtes Emploi du Temps 1998 et 2010

Avant même toute valorisation monétaire, cette seule comparaison montre l'importance quantitative majeure du temps de travail domestique non marchand, qui ne se dément pas avec le temps. Même dans un pays comme la France où les femmes participent dans leur très grande majorité au travail rémunéré, on est loin d'une économie où la production de services domestiques serait massivement déléguée et échangée sur un marché. On comprend que de nombreuses analyses aient vu dans cette masse de travail non marchand une source potentielle de croissance si elle venait à être, même très partiellement, monétarisée via le développement des services (marchands) à la personne.

5. Contributions relatives par sexe et âge

L'inégale répartition du travail domestique entre les sexes et la persistance de cette inégalité dans le temps sont des phénomènes bien connus et documentés, notamment par les exploitations des enquêtes Emploi du Temps. On n'insistera donc pas ici sur cette inégalité mais plutôt sur deux points :

- Une question de participation relative à la production domestique globale de différentes catégories d'individus, que l'on mettra en regard de leur participation au travail rémunéré. Par exemple, on peut chercher à savoir si les retraités, qui sont en meilleure santé que ceux des générations précédentes, seraient aujourd'hui de gros « producteurs de bien-être national » via leur travail non rémunéré, pour autrui en particulier ?
- Et une question plus méthodologique : quelle est l'influence de la définition que l'on retient du « travail domestique » sur les inégalités mesurées ?

5.1. Par sexe : les femmes réalisent entre les 2/3 et les 3/4 des tâches domestiques

Les enquêtes Emploi du Temps permettent d'étudier la répartition du travail domestique au sein des ménages, et en particulier des couples. Elles mettent au jour les inégalités entre hommes et femmes, qui persistent fortement malgré la participation croissante des femmes au marché du travail et le développement d'un discours égalitaire.

Le travail domestique est alors défini par contraste avec le travail rémunéré, parfois pénible mais dont la contrepartie est le salaire, et avec le loisir, où l'usage du temps est librement choisi. De ce point de vue, il faut compter le temps consacré par chacun au travail domestique, et étudier sa répartition par

sexe, selon le type de tâches. C'est ce que font des travaux comme ceux de Brousse (2000) ou Ponthieux et Schreiber (2005), à partir de l'enquête Emploi du Temps française. Le temps de travail domestique est alors compté pour lui-même ou comparé au temps de travail rémunéré et au temps de loisir, comme dans Herpin et Chenu (2002). Mais une valorisation monétaire n'est alors pas nécessaire - sauf à titre d'illustration, ou si l'on songeait par exemple à discuter la mise en place d'une rémunération pour les femmes au foyer.

Cette littérature montre que les tâches accomplies par les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes, et que les femmes réalisent la plus grande partie des tâches domestiques, surtout de celles qui sont majoritairement considérées comme des corvées, et des plus routinières.

Les trois périmètres du travail domestique définis plus haut nous font retrouver ces résultats : les femmes s'occupent davantage du « cœur » des tâches domestiques, et les hommes davantage de ce qui en est à la marge (les « semi-loisirs » comme le jardinage et le bricolage, les trajets...). Donc, plus la définition retenue de la production domestique est large, moins les écarts homme-femme paraissent importants.

Tableau 4a : Temps consacré à la production domestique selon le champ retenu, par sexe en 1998

	en mn/jour		en h/semaine		% réalisé par les femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
def. restreinte	61	199	7	23	77
def. intermédiaire	145	260	17	30	64
def. extensive	220	318	26	37	59

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

tableau 4b : En 2010, sur champ 98

	en mn/jour		en h/semaine		% réalisé par les femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
def. restreinte	76	184	9	21	72
def. intermédiaire	144	231	17	27	64
def. extensive	229	305	27	36	59

Source : enquête Emploi du Temps 2010

Tableau 4c : En 2010, sur champ 2010 (yc DOM et 11-14 ans)

	en mn/jour		en h/semaine		% réalisé par les femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
def. restreinte	74	176	9	21	72
def. intermédiaire	140	225	16	26	64
def. extensive	194	269	23	31	60

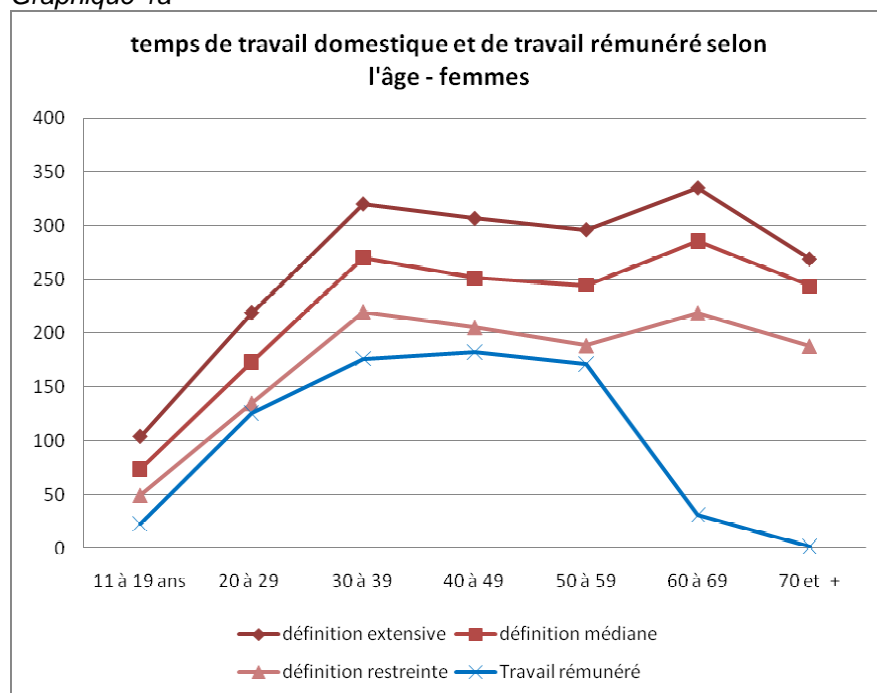
Source : enquête Emploi du Temps 2010

Les femmes réalisent toujours une écrasante majorité du cœur des tâches ménagères, mais ce phénomène semble s'être atténué au cours des 10 dernières années : leur part est passée de 77% à 72%. Dans le même temps, leur part dans le travail domestique avec sa définition médiane n'a pas changé (64%). Cela est dû à un léger changement dans la nature des tâches ménagères masculines: leur temps de bricolage a diminué de 8mn par jour, tandis qu'il passent 5mn de plus par jour à ranger, 4mn de plus à cuisiner, 2mn de plus en soins matériels aux enfants. Au total, ils passent 1/4h de plus par jour au cœur des tâches domestiques, tandis que ce temps mesuré avec la définition médiane n'a pas changé.

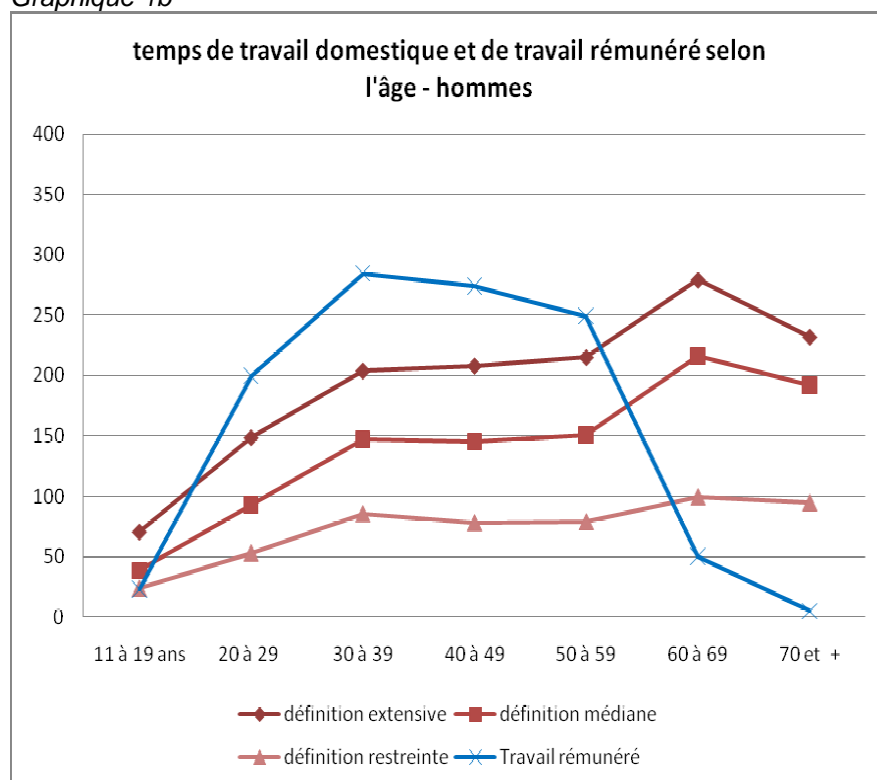
5.2. Par sexe et âge : pour les femmes de 25 à 65 ans, une semaine de 35h... de travail domestique

La participation au travail domestique apparaît très variable au cours du cycle de vie. (graphique 1 et tableau 5). Distingués par sexe, les profils sont assez différents : hommes et femmes voient leur temps de travail domestique augmenter au moment de la retraite, mais les femmes connaissent un « pic » d'activités domestiques entre 30 et 39 ans, âge où la présence d'enfants est la plus fréquente.

Graphique 1a



Graphique 1b



Source : enquête Emploi du Temps 2010.

Tableau 5. Temps de travail domestique hebdomadaire pour soi et pour autrui selon la tranche d'âge

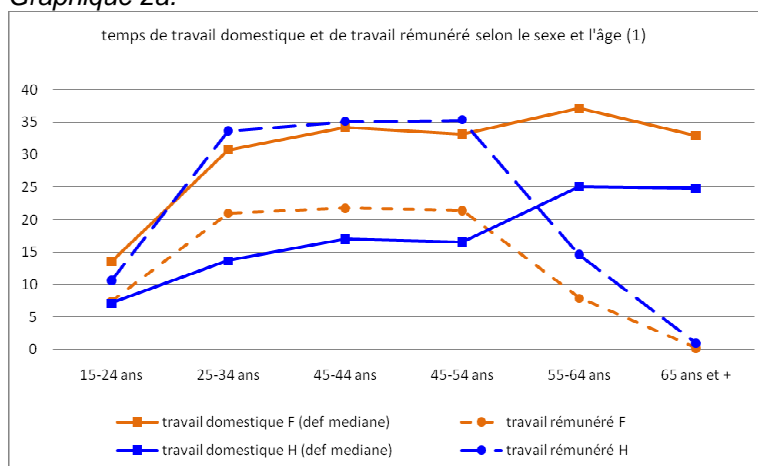
	N	temps hebdomadaire total			dont: pour autrui			travail rémunéré
		def max	def med	def min	def max	def med	def min	
15-24 ans H		11	6	4	0,5	0,2	0,1	8
F		15	11	8	0,6	0,4	0,3	6
25-34 ans H		22	15	9	1,0	0,6	0,4	33
F		34	28	23	0,7	0,5	0,3	20
45-44 ans H		24	17	10	1,1	0,8	0,3	32
F		37	31	25	0,9	0,6	0,5	21
45-54 ans H		24	16	8	1,1	0,6	0,3	33
F		35	28	23	1,2	0,9	0,7	22
55-64 ans H		29	22	11	2,4	1,6	0,8	17
F		37	31	24	2,8	2,1	1,8	12
65 ans et + H		29	24	11	2,2	1,1	0,6	1
F		33	30	23	1,3	0,8	0,6	0
ENSEMBLE		27	21	15	1,3	0,8	0,6	16

Lecture : en moyenne, un homme dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans réalise 11 heures hebdomadaires de travail domestique selon la définition la plus large, 6 selon la définition médiane, 4 selon la définition la plus restreinte (dont respectivement 30mn, 12mn et 6 mn pour autrui) contre 8 heures de travail rémunéré.

Source : enquête Emploi du Temps 2010. Champ : France entière

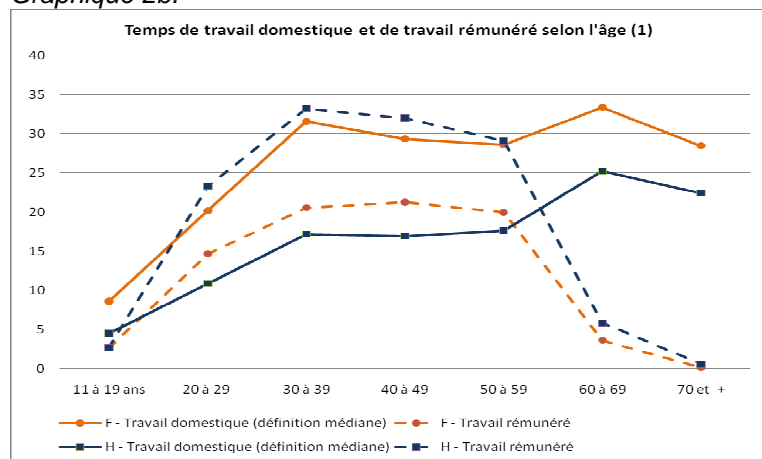
Aux âges actifs (25 à 55 ans), le temps de travail domestique moyen des femmes (définition médiane) était en 1998 égal au temps de travail rémunéré moyen des hommes : un peu moins de 35h par semaine (graphique 2a). En 2010, ce n'est plus tout à fait vrai et le temps de travail domestique des femmes n'est égal à 35h que pour la tranche d'âge 30-39 ans, et décroît légèrement ensuite (graphique 2b).

Graphique 2a.



Source : enquête Emploi du Temps 1998.

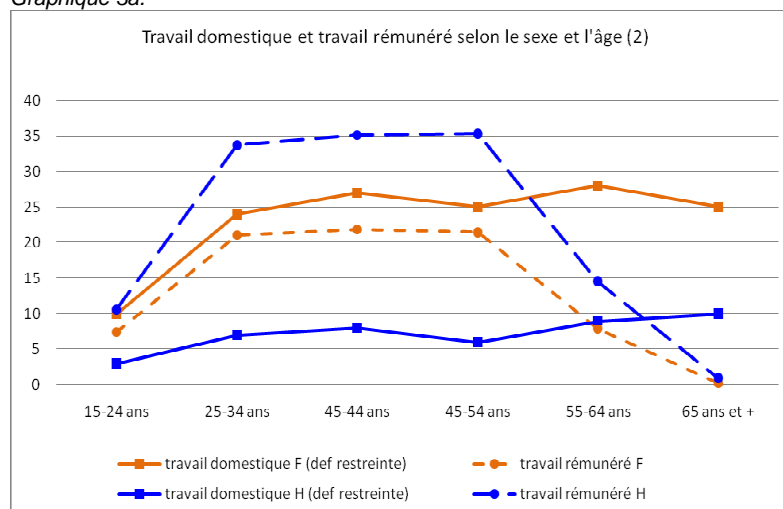
Graphique 2b.



Source : enquête Emploi du Temps 2010.

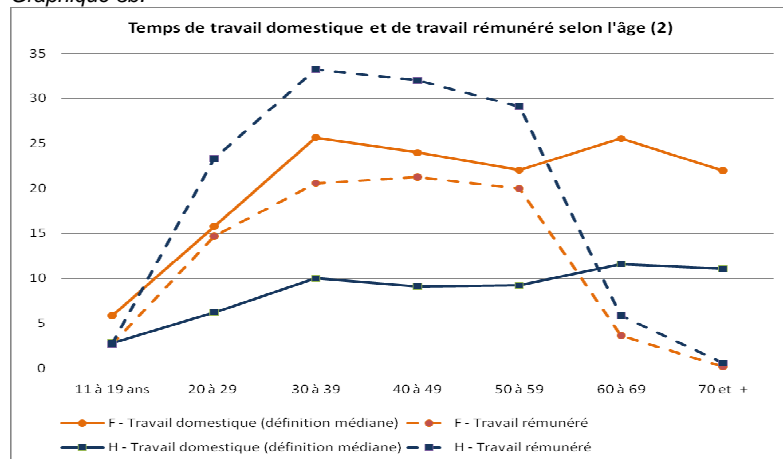
On fait le même constat avec la définition extensive. En revanche, avec la définition restreinte, on ne fait plus du tout le diagnostic d'une participation accrue des hommes à la production domestique à l'âge de la retraite : elle apparaît faible tout au long de la vie. Et tandis qu'avec la définition médiane, on pouvait presque voir une égalité de travail total aux âges médians, le travail domestique moyen des hommes étant presque égal au travail rémunéré moyen des femmes et vice-versa, cette équivalence ne tient plus du tout si l'on exclut, comme ici, les « semi-loisirs ».

Graphique 3a.



Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Graphique 3b.



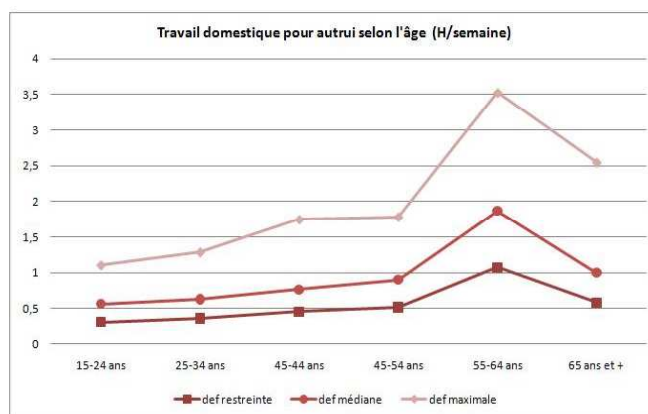
Source : enquête Emploi du Temps 2010.

Avec ces décompositions par âge, se repose nécessairement la question de la productivité relative des heures de travail domestique : les plus de 60 ans, dont le temps est moins contraint que celui des actifs occupés, sont vraisemblablement moins incités à produire un maximum de services domestiques en un minimum de temps, et donc moins productifs en moyenne. La part de l'output total produite par chaque groupe d'âge n'est donc vraisemblablement pas proportionnelle à sa part du temps passé à la production domestique, seule mesurable en l'état actuel du dispositif statistique.

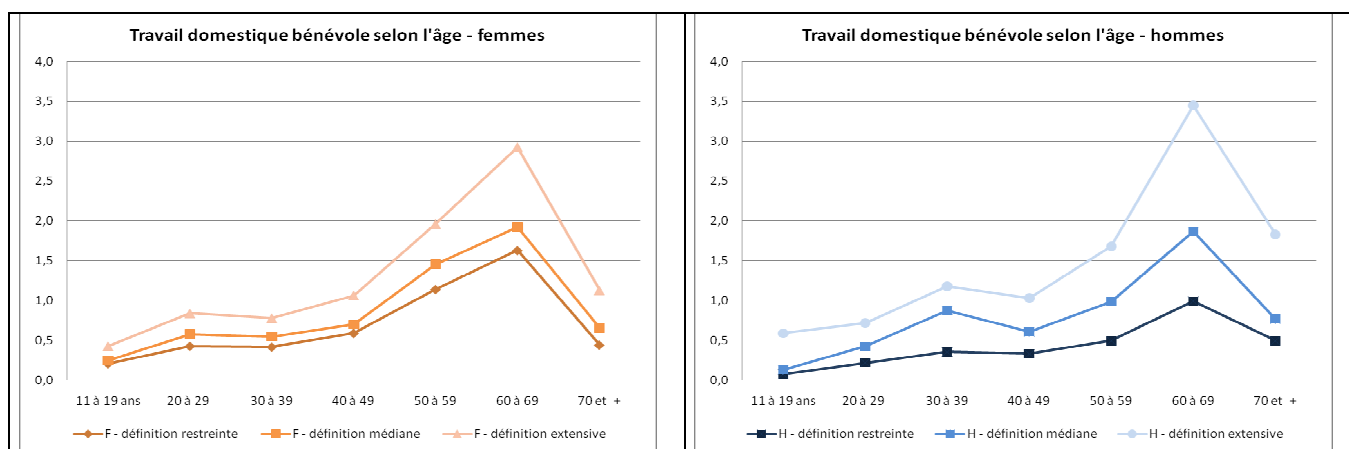
Finalement, qu'en est-il de la participation des personnes âgées et des jeunes retraités au bien-être national via leur production domestique pour autrui ? Observe-t-on un accroissement du temps passé à rendre service, à ces âges où l'on dispose de davantage de temps libre tout en restant le plus souvent en bonne santé ? Les cas d'école étant les grands-parents assurant la garde de leurs petits-enfants pour le ménage d'un enfant actif occupé, ou de jeunes retraités mettant à contribution leurs compétences professionnelles dans un cadre associatif (soutien scolaire...).

On observe précisément un pic d'activités réalisées pour un autre ménage ou dans le cadre d'une association pour la tranche d'âge 55-64 ans en 1998, 60-69 ans en 2010. Plus la définition du travail domestique retenue est large, plus l'ampleur de ce pic est important, et plus on aura tendance à conclure à une importante participation des jeunes retraités au bien-être de la population. Participation qu'il faut relativiser par le nombre d'heures dont il s'agit : moins de 2 heures par semaine avec la définition médiane, 3 heures et demi avec la définition large, sur un total de 31 et 39 heures de travail domestique, respectivement.

Graphique 4 : travail rémunéré pour autrui par tranche d'âge, 1998 et 2010



Source : enquête Emploi du Temps 1998.



Source : enquête Emploi du Temps 2010

6. Choix de la valorisation

Une fois estimé le nombre d'heures de travail domestique, on voudrait avoir un ordre de grandeur de la contribution de ce travail à la production globale. Ceci suppose de pouvoir mesurer la valeur de cet input « travail » pour la rapporter à la valeur de la production totale qui a eu lieu durant la même période sur le même territoire, c'est-à-dire au PIB.

Tous les travaux sur le sujet s'accordent sur le fait qu'imputer une valeur monétaire au travail domestique pose d'épineux problèmes méthodologiques, et masque la spécificité de ces activités. Toutefois, c'est une façon commode de rendre le travail domestique comparable aux activités marchandes mesurées en termes monétaires, et de donner une idée de l'ordre de grandeur de cette production (Chadeau, 1992).

Comme l'écrivent Fouquet et Chadeau (1981), « On ne revient pas ici sur la question de savoir si le temps de travail observé correspond au « temps de travail socialement nécessaire » en fonction de la technologie domestique existante. Les productivités ménagères sont en effet très différentes selon les individus et certaines activités (jardinage, bricolage, jeux avec les enfants, etc.) sont source d'utilité directe et sont donc prolongées pour le plaisir. Devant l'incapacité de déterminer quel est le temps de travail « normal », on est obligé de s'en tenir aux budgets-temps existants ».

6.1. La méthode du coût d'opportunité et pourquoi on l'abandonne

En théorie, on pourrait chercher à valoriser les heures de travail domestique au coût d'opportunité, c'est-à-dire au salaire de la personne sur le marché du travail. En effet, en théorie microéconomique, un agent préférera travailler contre un salaire, sur le marché du travail, tant qu'une heure de travail rémunéré lui procure plus d'utilité que ce que lui coûte le fait de déléguer une heure de travail domestique, en achetant le service correspondant. De plus, on peut considérer que la perte pour l'économie que représente une heure de ménage réalisée par une radiologue est égale à la valeur du travail qu'elle aurait réalisé si elle avait exercé sa profession au lieu de se consacrer au ménage, moins ce qu'elle aurait dû payer pour acheter ce service sur le marché. Cette méthode est donc une façon de prendre en compte non seulement *ce qui* est produit, mais aussi *qui* le produit.²⁴

Toutefois, cette valorisation est généralement considérée comme inadaptée, pour trois raisons principales :

- 1) Plus la personne qui réalise les tâches ménagères est qualifiée, plus son heure de ménage sera valorisée. Étant donné les écarts de salaires hommes/femmes, cela signifie aussi que les heures de travail domestique des femmes seront en moyenne valorisées à un taux moindre que celles des hommes. Cela a pour conséquence de transférer les inégalités de salaire à la sphère de la production domestique, alors que rien ne laisse penser que les mieux payés sur le marché du travail sont les plus productifs dans les tâches domestiques, qui requièrent des compétences tout à fait différentes de celles qui sont les plus valorisées sur le marché.
- 2) Elle implique l'imputation d'un salaire potentiel aux inactifs et inactives, ce qui est toujours délicat et suppose que les personnes inactives trouveraient un emploi rémunéré à leur salaire potentiel estimé. En réalité, dans un contexte de chômage élevé, leur « vrai » salaire potentiel serait plus probablement nul, ou en tous cas plus faible que celui des individus aux caractéristiques semblables présents dans l'emploi. Ceci d'autant plus qu'il existe un salaire minimum qui empêche d'imputer des salaires potentiels très faibles, possibles en théorie microéconomique mais pas en pratique. Le cas des personnes âgées pose également problème : les plus de 65 ans étant quasiment tous à la retraite, sur quelles données ou quelles hypothèses se fonder pour leur imputer un salaire potentiel ?
- 3) Enfin, un certain nombre d'hypothèses sur lesquelles repose l'équivalence du salaire de marché et de la valeur de l'heure de travail domestique sont trop peu réalistes pour être utilisées dans le cadre d'une estimation empirique : l'égalité du salaire marginal à la

²⁴C'est l'argument d'Alesina et Ichino pour présenter leurs résultats valorisés au salaire d'un substitut généraliste, et au coût d'opportunité : « Inoltre, se un ingegnere dedica un'ora a lavare i piatti invece che a lavorare per la sua azienda, il suo Paese perde il reddito che l'ingegnere avrebbe prodotto nel suo impiego regolare. Meglio sarebbe per il Paese, e forse per l'ingegnere stesso, se a lavare i piatti in casa fosse una persona che negli impieghi di mercato è dotata di una produttività inferiore a quella dell'ingegnere. Ossia è importante non solo *quanto* si produce in casa, ma anche *chi* produce »

productivité marginale, le choix par le consommateur du nombre exact d'heures travaillées, la possibilité sociale de déléguer la quantité souhaitée de travail domestique, en particulier.

Finalement, une valorisation au coût d'opportunité mesure plutôt les différences de salaire entre catégories d'individus et, en comparaison inter-temporelle, l'évolution des salaires, que réellement la valeur du travail domestique. En comparaison internationale, elle confond également les différences de quantité de travail domestique et de salaire moyen entre pays²⁵. C'est la méthode qui donne systématiquement les valeurs les plus élevées (pour la plupart des pays industrialisés), et elles sont rarement retenues dans les analyses finales.

6.2. Substitut généraliste et substitut spécialisé

La littérature s'accorde plutôt globalement sur l'idée qu'il faut valoriser le travail domestique à son « prix de marché ». Ceci laisse encore la place à plusieurs variantes, selon :

- que l'on considère le prix de marché d'un employé de maison généraliste (« substitut généraliste ») ou d'autant d'intervenants qu'il y a de tâches domestiques différentes (« substitut spécialisé »)
- que l'on raisonne en termes de coût du travail (« ce qu'il aurait fallu dépenser pour faire faire ») ou de salaire (« que ce quelqu'un aurait gagné si on avait acheté ses services sur le marché »).

On résume ces quatre cas par le tableau suivant :

Tableau 6. Quatre valorisations possibles du travail domestique à son « prix de marché »

Substitut...	Coût du travail	Gain du travail
généraliste	Smic super brut (méthode B)	Salaire d'un employé de maison ~ SMIC net ou brut (méthode A)
spécialisé	Salaires super bruts par CS (méthode C)	Salaires nets ou bruts par CS (méthode D)

Pour la plupart des dates et de pays pour lesquels la valeur du travail domestique a été estimée, on a $A < B < C$, $A < D < C$, et $A < CO$ (coût d'opportunité). Une exception notable est l'Italie. Alesina et Ichino (2009) calculent qu'avec la méthode du substitut généraliste, la production italienne augmente de 122%, contre +100% avec la méthode du coût d'opportunité. Il faudrait étudier en détail la façon dont ils imputent un salaire potentiel pour comprendre cette différence, mais on peut penser qu'il s'agit là du principal élément d'explication, étant donné le fort taux d'inactivité féminine dans ce pays. Ils contrastent ce résultat surprenant avec ceux qu'ils obtiennent, avec les mêmes choix méthodologiques²⁶, pour trois autres pays : États-Unis (+76% avec coût d'opportunité, +53% avec le substitut généraliste), la Norvège (+75% et +81%) et l'Espagne (+84 et +81%).

En France, le nombre de ménages ayant recours à des employés de maison permanents est très faible, et l'on peut donc supposer que les tâches considérées ici sont généralement rémunérées à l'heure. Mais il s'agit d'une hypothèse qui ne tiendrait plus si l'on cherchait à valoriser le travail domestique dans des pays où les employés de maison sont encore nombreux (le Maroc par exemple).

Autre difficulté en comparaison internationale : existence ou non d'un salaire minimum, et son niveau, et ce qui est inclus dedans ou non. Bref, à il faut avant tout comparer des heures, et sur le même périmètre, avant de songer à comparer des valorisations...

6.2.1. Substitut généraliste : SMIC superbrut, brut ou net ?

La valorisation au SMIC super brut est intéressante car elle est cohérente avec la définition des « rémunérations » en comptabilité nationale. On peut également la lire comme « ce que le ménage devrait déboursier s'il voulait faire faire ». Toutefois, dans les faits, il existe des déductions fiscales,

²⁵ Alesina et Ichino : « È probabile, però, che questo metodo sovrastimi il valore della produzione familiare dei Paesi con retribuzioni medie più elevate. Infatti, se un ingegnere americano guadagna più di uno italiano nel mercato, quando il primo la sera lava i piatti questo suo lavoro familiare riceverebbe, con il metodo del costo-opportunità, un valore più alto di quello dell'ingegnere lavapiatti italiano (indipendentemente da chi dei due sia più bravo davanti al lavello). »

²⁶ y compris une définition du travail domestique incluant les soins personnels

des réductions de charges sociales, des avantages en nature, etc. qui font que ce que coûterait un salarié varie beaucoup selon le ménage employeur, le nombre d'heures, le type de contrat, etc... et limitent donc la portée de cette interprétation.

La valorisation au SMIC brut ou net, va dans le sens de « donner une valeur en équivalent monétaire au travail fourni », et correspond bien à l'approche retenue ici qui est celle de la « contribution à la production et donc au bien-être national »²⁷. Le SMIC brut permet également de rapporter la valeur totale obtenue à l'agrégat des « salaires et traitements bruts des salariés à prix courants » calculé par la comptabilité nationale.

Tableau 7 : valeurs retenues pour les valorisations au SMIC (au 1er janvier 2010)

SMIC horaire net	SMIC horaire brut	SMIC horaire superbrut
6.95 €	8.86 €	10.43 €

6.2.2. Substitut spécialisé

La méthode du substitut spécialisé offre une représentation intéressante de « ce qu'il aurait fallu payer pour faire faire ». Elle suppose toutefois un certain nombre de choix qui peuvent être discutés. Le premier d'entre eux consiste à choisir la profession que l'on considère comme substitut à telle ou telle activité domestique (tableau 8). Pour une même activité, par exemple « bricolage », « cuisine », « aide au devoir des enfants », on a souvent le choix entre des professions au niveau de qualification différents. Choisir la profession la plus qualifiée signifie supposer une productivité élevée, et aura pour corolaire une valorisation plus haute. Pourquoi choisir l'un ou l'autre ? D'un côté, on peut penser que les personnes qui effectuent ces tâches domestiques se sont auto-sélectionnées, c'est-à-dire qu'elles le font parce qu'elles sont qualifiées pour le faire (les personnes qui bricolent savent bricoler, ceux qui se sentent incompétents pour aider leurs enfants à faire leurs devoirs ne le font pas, etc.). Mais cela n'est vrai que dans une certaine mesure, car on est parfois contraint de réaliser ces tâches même sans être qualifié pour le faire. On retient donc l'argument selon lequel nul n'est à la fois plombier, répétiteur, mécanicien, comptable et couturier ; il semble donc raisonnable de ne pas valoriser chaque activité au salaire du professionnel le plus qualifié dans son domaine²⁸.

Ensuite, on a souvent le choix, dans la nomenclature des PCS, entre 2 professions effectuant le même type de tâche, mais dans un cadre industriel, fortement rationalisé, ou bien de façon plus artisanale, en indépendant. Par ex, « nettoyeur » ou « femme de ménage chez des particuliers », « taxi salarié » ou « chauffeur ». Quand les effectifs étaient suffisants, on a choisi la profession la plus artisanale, dont les conditions de travail et l'équipement sont les plus proches de ceux des ménages chez eux.

Les salaires horaires nets correspondant à ces professions (tableau 8) ont été calculés à partir de l'enquête Emploi. Pour obtenir des effectifs suffisants, on a pris tous les individus en première interrogation entre le premier trimestre 2009 et le dernier trimestre 2011. On a retenu le salaire médian pour plus de robustesse. A une exception près, les salaires obtenus sont réalistes. Ils vont de 7,1 à 12,5 euros / heure. Une seule CS a un salaire horaire médian inférieur au SMIC : les « Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil ». On sait que le temps de travail de ces professions est très difficile à mesurer, car elles travaillent à domicile et effectuent de nombreuses tâches à la fois pour leur travail et leur propre ménage, simultanément. On remplace donc la valeur obtenue pour cette catégorie par le SMIC horaire net (6.95 euros au 01/01/2010).

Tableau 8. Catégories socioprofessionnelles retenues pour les différentes tâches domestiques

Tâche domestique	H/AN	CS	Intitulé de la profession	Salaire médian	N
Cuisine	217	636d	Cuisiniers et commis de cuisine	7,95	862
Vaisselle	67	561d	Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	7,24	388
Service à table	13	561a	Serveurs, commis de restaurant, garçons	7,11	917

²⁷ Le rapport Stiglitz, qui présente une évaluation de ce type, ainsi que l'OCDE, utilisent « le salaire horaire net d'impôts et de cotisations sociales d'un employé de maison généraliste »

²⁸ L'argument inverse est avancé pour les soins aux enfants, dont la qualité est peut-être supérieure quand ils sont réalisés par les parents plutôt que par un-e professionnel-le. Mais cela fait débat.

Ménage, rangement	199	563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	7,70	945
Linge	68	563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	7,70	945
Couture, tricot	13	635a	Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir	8,47	83
Entretien, déménagement	17	632k	Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments	9,08	250
Gestion du ménage	30	542a	Secrétaires	9,04	1717
Achats de biens	126	563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	7,70	945
Achats de services	2	563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	7,70	945
Démarches administratives	5	542a	Secrétaires	9,04	1717
Promener le chien	19	563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	7,57	2177
Réparations, entretien de voitures et 2-roues	8	634c	Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile	8,58	390
Bricolage, décoration	61	681b	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	7,70	499
Jardinage	63	631a	Jardiniers	7,87	466
Soins animaux productifs	8	691b	Ouvriers de l'élevage	7,22	155
Réparation, installation d'ordinateurs	2	633b	Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique	8,84	20
Autres activités domestiques	2	564b	Employés des services divers	8,87	99
Gros travaux	3	681b	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	7,70	499
Soins aux animaux de compagnie	12	563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	7,57	2177
Soins matériels aux enfants	71	563a	Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	6,95 *	1812
Accompagner enfants chez le médecin	6	563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	7,57	2177
Soins médicaux aux enfants	0	431c	Puéricultrices	12,54	72
Interactions diverses avec enfants	2	563a	Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	6,95 *	1812
Aide aux devoirs	10	421b	Professeurs des écoles	12,01	1478
Jeux avec enfants	26	435b	Animateurs socioculturels et de loisirs	8,12	425
Soins aux adultes du ménage	3	563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	7,57	2177
Tenir compagnie, autre aide à des adultes	3	526d	Aides médico-psychologiques	9,18	213
chasse, pêche	14	692a	Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture	8,23	33
Trajets domicile-travail en voiture	81	642b	Conducteurs de voiture particulière	9,63	45
autres trajets en voiture	172	642b,6 43a	moyenne (chauffeurs, coursiers)	9,04	778
trajets enfants	25	642b	Conducteurs de voiture particulière	9,63	45
trajets autre ménage	8	642b	Conducteurs de voiture particulière	9,63	45
trajets associatifs	5	642b,6 43a	moyenne (chauffeurs, coursiers)	9,04	778

Réparation, installation d'ordinateurs	2	633b	Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique	8,84	20
--	---	------	--	------	----

Notes :

- 6.95* signifie que pour cette profession, le salaire horaire médian mesuré par l'enquête Emploi, 5,5euros, était inférieur au SMIC horaire net, et a donc été remplacé par la valeur de ce dernier au 01/01/2010
- Moyenne (chauffeurs, coursiers) signifie que le salaire retenu est égal à la moyenne des salaires de ces deux catégories. En effet, il s'agit autant de trajets pour transporter des biens (ex : retour des courses), et le service de substitution pertinent est alors le coursier, que de trajets pour transporter des personnes, pour lesquels le substitut pertinent est le chauffeur.

Le passage du salaire net au salaire superbrut, nécessaire afin d'être cohérent avec la notion de « rémunération » utilisée en Comptabilité Nationale, est rendu complexe par la progressivité des cotisations sociales et les systèmes d'allègement pour les salaires proches du SMIC. Il a été réalisé à l'aide du logiciel « openfisca » du C.A.S.. Le détail par activité est présenté en annexe 3, ainsi que les ratios superbrut/net qui résultent du calcul.

On peut noter ici que la comparabilité des principaux résultats de la littérature internationale est très limitée : ils ne se rapportent pas tous à la même définition de la production domestique, et les contributions sociales incluses ou non dans les salaires « nets » et « bruts » diffèrent considérablement. Dans de nombreux pays, les cotisations pour l'assurance maladie et les retraites ne sont pas payées par l'employeur ni prélevées sous forme de cotisations sociales, comme en France. La notion de salaire « super brut » ne recouvre donc pas du tout la même réalité. Il en va de même pour les salaires bruts et nets, les systèmes de contribution des salariés à la protection sociale et de taxation des revenus du travail étant très divers.

Certains auteurs n'incluent que la production des ménages pour eux-mêmes, d'autres toute la production non marchande des ménages, y compris bénévole. Lorsque les deux chiffres étaient disponibles (i.e. pour le Canada), on a reporté dans le tableau ci-dessous celui de la production domestique globale. Malgré leur portée limitée du fait de méthodologies différentes, ces comparaisons permettent toutefois de se rendre compte des ordres de grandeur et des variations, pour un même pays et une même date, selon la méthode de valorisation.

Tableau 9. Comparaisons internationales

Pays	Date des données	Substitut global	Substitut spécialisé	Coût d'opportunité	Agrégat de référence
Allemagne	1980	32 % (brut)			PNB
	1992	67 % (super brut)	71%	42 % (1990)	PIB
Australie	1987	47%	57%	62 %	PIB
	1992	54%	58%	69 %	PIB
	1997	43%	48%	62 %	PIB
Canada	1971	33%	40%	40 %	PIB
	1992	34%	43%	54 %	PIB
Danemark	1987	37%	40%	35 %	PNB
Finlande	1980	32 % (brut) 42 % (super brut)			PNB
	1990	45 % (super brut)			PIB
Norvège	1972	53%	50%		PIB
	1981	41%		40 %	PIB
	1990	38%	37 % (1992)		PIB
Nouvelle-Zélande	1991	43%	52%	68 %	PIB
Suède	1991	45%			PNB
Suisse	1997	41 % (super brut) ²⁹	52 % (brut)	49 %	PIB
USA	1976	32%	44%	60 %	PNB

Source : Chadeau (1993) et Trewin (2000)

²⁹ hors cotisations retraite

Conclusion : le travail domestique, entre 15 et 50% du PIB

Finalement, quelle est la valeur relative de la production domestique, valorisée de façon très fruste par le temps de travail multiplié par le taux de salaire, par rapport à la production actuellement mesurée par le PIB ?

L'objectif étant ici autant de montrer l'impact des choix méthodologiques que de calculer une valeur, on présente les résultats avec les 3 périmètres du travail domestique et les 4 valorisations possibles discutés précédemment.

Les grandeurs utilisées dans le calcul sont :

- PIB de 2010, en euros courants : 1937,3 milliards³⁰
- SMIC horaire au 1^{er} janvier 2010, valable jusqu'en décembre 2010 : 6.95 € net / 8.86 € brut / 10.43 € superbrut
- Population de plus de 11 ans en ménages ordinaires, y.c. Dom (sauf Guyane) : 54.4 millions

On obtient les valeurs suivantes:

En milliards d'euros	Périmètre restreint	Périmètre médian	Périmètre extensif
Salaires spécialistes superbruts	497,3	730,9	971,1
SMIC superbrut	438,8	635,9	805,7
SMIC brut	372,7	540,1	684,4
SMIC net	292,4	423,7	536,9

Qui, rapportées au PIB, donnent :

	% PIB - Périmètre restreint	% PIB - Périmètre médian	% PIB - Périmètre extensif
Salaires spécialistes superbruts	25,7	37,7	50,1
SMIC superbrut	22,6	32,8	41,6
SMIC brut	19,2	27,9	35,3
SMIC net	15,1	21,9	27,7

On peut décomposer ces totaux entre travail domestique réalisé par les ménages pour eux-mêmes et pour d'autres ménages (ici pour illustration, avec deux valorisations, au SMIC net et superbrut) :

Tableau 19. Valeur en milliards d'euros courants du travail domestique pour le ménage lui-même et pour autrui

	valorisation au SMIC net	% du PIB	valorisation au SMIC superbrut	% du PIB
Trav dom pour soi def extensive	510.0	26.3	765.4	39.5
Trav dom pour soi def médiane	407.4	21.0	611.4	31.6
Trav dom pour soi def restreinte	281.5	14.5	422.5	21.8
Trav dom bénévole def extensive	26.8	1.4	40.2	2.1
Trav dom bénévole def médiane	16.3	0.8	24.5	1.3
Trav dom bénévole def restreinte	10.8	0.6	16.3	0.8

Source : enquête Emploi du Temps 2010 et Comptabilité Nationale (mai 2012)

On rappelle que si l'on voulait ajouter cette valeur au PIB, il faudrait d'abord en retirer la valeur de la production de biens par les ménages pour eux-mêmes, dont on a vu qu'elle était égale à 3 milliards

³⁰ Au 15 mai 2012, source : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/principaux_resultats/xls/t_1101.xls

d'euros : c'est très peu par rapport aux 300 à 1000 milliards du travail domestique, et ne changerait donc pas l'ordre de grandeur de l'ensemble. On peut dire que la production domestique qui est d'ores et déjà comptée dans le PIB via l'autoconsommation est de l'ordre de 1% de sa valeur totale.

Une comparaison pertinente serait celle de cette valeur totale du travail domestique non-marchand avec la valeur totale du travail rémunéré de la même période, soit la masse salariale (salaires et traitements bruts des salariés à prix courants - comparables au SMIC brut retenu pour la valorisation).

Le passage de la valorisation du travail domestique à celle de la production domestique reste à faire. L'OCDE a travaillé en ce sens en ajoutant à la valeur estimée de l'input « travail » celle du service rendu par les biens durables des ménages : c'est une piste à explorer.

Enfin, l'harmonisation conceptuelle et terminologique avec le cadre de la comptabilité nationale est à poursuivre, avant même de tenter l'exercice qui consisterait à réellement inclure l'autoproduction de services par les ménages pour leur propre compte dans un « compte satellite des ménages » inséré dans le dispositif des comptes nationaux.

Références

- Abraham Katharine G. and Christopher D. MacKie (ed), *Beyond the Market: Designing Nonmarket Accounts for the United States*, Washington, DC, The National Academies Press, 2005.
- J. Accardo (2007), "Du bon usage des échelles d'équivalence L'impact du choix de la mesure", *Informations sociales* 2007-1, p. 36.
- J. Accardo, V. Bellamy, G. Consalès, M. Fesseau, S. Le Laidier, É. Raynaud, *Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux, une décomposition du compte des ménages*, L'économie française - Comptes et dossiers - Édition 2009
- Alesina Alberto; Ichino Andrea, 2009, *L' Italia fatta in casa. Indagine sulla vera ricchezza degli italiani* 154 p., Mondadori
- Archambault Edith, le bénévolat en France et en Europe, document de travail <http://www.cev.be/data/File/Benevolat.FranceEtEurope.Archambault.pdf>
- Becker, G. (1981), *A Treatise of the Family*. Harvard University Press, Cambridge.
- Bellamy, Consales, Fesseau, Le Laidier Raynaud (2009), Une décomposition du compte des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménage en 2003, Document de travail n°G2009/11, INSEE, novembre 2009.
- Bianchi, S.M., Robinson, J.P. and M.A. Milkie (2006), *Changing rhythms of American family life*, Russel Sage Foundations, New York
- Bonke Jens (2010), Children's housework – Are girls more active than boys? *Electronic International Journal of Time Use Research 2010, Vol. 7, No. 1, 1-16*.
- Brousse C., 1999, *La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale, in France, portrait social 1999-2000*, INSEE:133-151.
- CAILLAVET F. (1988) : *Problèmes de mesure : le travail féminin, Mélanges de la Casa de Velázquez*, XXIV, p.411-436.
- CAILLAVET F., CHADEAU A. et CORE F. (1995) : *La production domestique dans les pays de l'OCDE - Inventaire des sources de données et des méthodes d'évaluation*, OCDE, Paris.
- CHADEAU A. & FOUQUET A. (1981) : *Le travail domestique - essai de quantification*, INSEE, Paris.
- Chadeau A. (1985), « Autoproductions et autoconsommations : vers une nouvelle économie domestique » in *Revenus et consommations des Français: le grand tournant*, sous la dir. de Michel Gaspard. Notes et études documentaires, n°4800 - p. 147-168
- Chadeau A. (1985), « Measuring household activities : some international comparisons », *Review of income and wealth*, vol n°31, n°3, p. 237-254.
- CHADEAU A. (1989) : *La mesure de la production domestique : quelques problèmes conceptuels et des résultats pour la France*, ECE/INSTRAW, 13-16 Novembre, Genève.
- CHADEAU A. (1992) : *Que vaut la production non marchande des ménages?*, *Revue Economique de l'OCDE*, no 18, printemps 1992, , p.95-114.
- CHADEAU A. (1993) : *Defining and measuring unpaid services produced by households for own use*, *Conference of European Statisticians*, Joint ECE/OECD/EUROSTAT work session on statistics of services, 13-15 Septembre, Genève .
- Chadeau A., Fouquet A. (1981), « Le travail domestique : essai de quantification », *Archives et Documents*, n°32, INSEE, Paris (août).
- Chadeau A., Fouquet A. (1981), « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Economie et Statistique*, n°136, INSEE, Paris (septembre).
- Chadeau A., Roy C. (1985), « Essai de mise en correspondance de la consommation finale des ménages et de leurs activités », dans *Cinq études de comptabilité nationale*, *Archives et Documents*, n°145, INSEE, décembre 1985.
- Chadeau A., Roy C. (1987), « La production domestique de repas », *Données sociales*, INSEE, p. 410-416.
- Chadeau A., Roy C. (1987), « Relating households' final consumption to household activities: substitutability or complementarity between market and non-market production », *Review of income and wealth*, vol n°32, n°4, p. 387-408.
- Chadeau A., Roy C. (1989), « Etude de la fonction de production domestique de repas par catégorie de famille », INSEE, 106 p.
- CHARMES J. (1985) : *Les statistiques de l'emploi et de la production occultent-elles l'activité économique des femmes en Afrique ? in Femmes et politiques alimentaires*, ORSTOM, Paris.
- Chenu Alain & Herpin Nicolas (2002), "Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ?," *Économie et Statistique*, vol. 352(1), pages 15-37.

- Degenne Alain, Ghislaine Grimler, Marie-Odile Lebeaux et Yanncik Lemel La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? *Economie et Statistique*, octobre 1997 - n°308-309-310
- Edith ARCHAMBAULT, Lionel PROUTEAU, Mesurer le bénévolat pour en améliorer la connaissance et satisfaire à une recommandation internationale, XXIIe colloque de l'ADDES Paris – Maison de la Chimie Mardi 10 mars 2009
- Eurostat (2003), Production et consommation des ménages - Proposition d'une méthodologie des comptes satellites des ménages
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/product_details/publication?p_product_code=KS-CC-03-003
- GERSHUNY J. & ROBINSON J. (1992) : *Estimating paid work time, International Association for Time Use Research Conference Time Use Methodology : Toward Consensus*, 15-18 juin, Rome.
- Gershuny Jonathan. 2009. Activities, Durations and the Empirical Estimation of Utility. University of Oxford: Department of Sociology Departmental paper number 2009-07
- GOLDSCHMIDT-CLERMONT L. (1987) : *Economic evaluations of unpaid household work : Africa, Asia, Latin America and Oceania*, ILO, Genève.
- GOLDSCHMIDT-CLERMONT L. (1990) : *Production non marchande des ménages et comptabilité nationale dans les pays en voie de développement, La comptabilité nationale face au défi international*, E. Archambault & O. Arkhipoff ed., Economica, Paris.
- GOLDSCHMIDT-CLERMONT L. (1993) : *Monetary valuation of non-market productive time - Methodological considerations*, *Review of Income and Wealth*, n°39, p.419-433.
- Grimler G., Roy C., (1990), « Activités domestiques : faire, acheter, faire faire ou ne pas faire ? », INSEE Première n°109, octobre.
- HESTON A. (1994) : *A brief review of some problems in using national accounts data in level of output comparisons and growth studies*, *Journal of Development Economics*, n°44, p.29-52.
- Hill T.P.(1979), Do-it-Yourself and GDP *Review of Income and Wealth*, n°31, pp 31-40
- Hofferth, S.L. (2009), Changes in American children's time – 1997 to 2003, in: *electronic International Journal of Time Use Research*, Vol. 6, No. 1, 26-47.
- Hofferth, S.L. and J. Sandberg (2001), How American children spend their time, in: *Journal of Marriage and Family*, Vol. 63, No. 2, 295-308.
- INSTRAW (1992) : *Development of time-use studies and valuation of unpaid contribution to social and economic development, Conference of European Statisticians, Work session on Statistics for Women*, 27-29 avril, Genève.
- INSTRAW (1994) : *Measuring and valuing unpaid contribution : accounting through time-use*, Santo Domingo.
- J. Accardo, V. Bellamy, G. Consalès, M. Fesseau, S. Le Laidier, É. Raynaud, *Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux, une décomposition du compte des ménages*, L'économie française - Comptes et dossiers - Édition 2009
- Kahneman Daniel & Alan B. Krueger, *Developments in the Measurement of Subjective Well-Being*, J. ECON. PERSP., Winter 2006, at 3, 18-22;
- Krueger Alan B. et al., "Time Use and Subjective Well-Being in France and the U.S"., *Social Indicators Research* (Volume 93, Number 1 / août 2009),
- Krueger Alan B. et al., *National Time Accounting: The Currency of Life*, in NATIONAL TIME ACCOUNTING & SUBJECTIVE WELL-BEING (Alan B. Krueger ed., forthcoming);
- Lancaster K. (1966), « A new Approach to Consumer Theory », *Journal of Political Economy*, n°74,.
- Landefeld, J. S., B. M. Fraumeni, and C. M. Vojtech (2009), "Accounting for Nonmarket Production: A Prototype Satellite Account Using the American Time Use Survey", *Review of Income and Wealth*, series 55, pp. 205-25.
- Lemel Y. (1991), « A la recherche de la production domestique », *Sociétés contemporaines*, décembre (numéro spécial consacré à la production domestique, avec des articles de A. Degenne et M.-O. Lebeaux, J. Cécora, C. Bonnette-Lucac ; B. Picon et V. Beillan).
- Miranda, V. (2011), « Cooking, Caring and Volunteering: Unpaid Work around the World », Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, no 116, Éditions OCDE, Paris.
- Nordhaus W. and Tobin J. (1973), "Is Growth Obsolete?" Cowles Foundation Paper 398 ou in *The Measurement of Economic and Social Performance, Studies in Income and Wealth*, National Bureau of Economic Research, vol.38.
- OCDE (2009), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris
- OCDE (2010), Incorporating estimates of household production of non-market services into international comparisons of material well-being, Official OECD document

STD/CSTAT/WPNA(2010)9

- Ponthieux S. et Schreiber A., 2006, *Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale*, in *Données sociales. La société française*, INSEE:43-51.
- PYATT G. (1990) : *Accounting for Time Use, Review of Income and Wealth*, no.1.
- Raley, S. (2006), *Children's time use – Too busy or not busy enough?*, in: Bianchi, S.M., Robinson, J.P. and M.A. Milkie (eds.), *Changing rhythms of American family life*, Russell Sage Foundation, New York.
- Régnier-Loilier Arnaud , *L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ?*, Population & Sociétés n°461, INED, novembre 2009
- Ricroch, Layla (2011), *En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit*, INSEE, Femmes et hommes - Regards sur la parité - Insee Références - édition 2012
- Roy, Delphine (2011), *La contribution du travail domestique au bien-être matériel des ménages : une quantification à partir de l'enquête Emploi du Temps*, INSEE, Doc de travail de la DSDS n° F1104
http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/F1104.pdf
- SCHÄFER D. (1992) : *Concepts and plans for a satellite system on household production in Germany*, IARIW 22nd General Conference, Flims.
- Schreyer, P. and W. E. Diewert (2009), "Household production, leisure and living standards", unpublished manuscript.
- Sollberg, A. (1994), *Negotiating childhood – Empirical investigations and textual representations of children's work and everyday life*, Dissertation 12, Nordplan Stockholm.
- STONE L. & JONES F. (1993) : *Principales caractéristiques et application du système de comptabilité du travail total*, Statistique Canada, mimeo.
- SUVIRANTA A. (1986) : *Housework Study*, Ministry of Social Affairs and Health of Finland, Helsinki.
- SUZUKI Y. (1992) : *Time Use Surveys and Research in Asia*, International Association for Time Use Research Conference, *Time Use Methodology : Toward Consensus*, 15-18 Juin, Rome.
- TREWIN Dennis, Australian Bureau of Statistics (2000), *Unpaid Work and The Australian Economy*, Australian Bureau of Statistics WP n°5240.0
- UNITED NATIONS (1993) : *Methods of measuring women's economic activity*, New York.
- UNITED NATIONS (1993) : *System of National Accounts 1993*, New York.
- VANOLI A. (1993) : *La révision 4 du Système de Comptabilité Nationale*, Stateco n°75-76, p.5-33.
- Verger D. (1995) *Les inégalités de niveau de vie : essai de prise en compte de la production domestique*, AFSE, XLIVe congrès annuel, Paris
- Verger D.(2004), « La difficile prise en compte de la production domestique dans la mesure de l'inégalité et de la pauvreté : problèmes conceptuels et empiriques », Moscou, 28 juin 2004

Annexe 1 : Nomenclature des activités de l'enquête Emploi du Temps

1 - Besoins physiologiques

11 - Sommeil

111 - Sommeil (y compris sieste ou repos, si repos =< 30 mn alors classé en 641)

12 - Soins personnels

121 - Hygiène personnelle :

faire sa toilette, se démaquiller, se maquiller, se raser, W-C

122 - S'habiller, se déshabiller, se préparer

123 - Soins personnels hors du domicile (hors soins médicaux)
comprend notamment : se faire coiffer, soins de pédicure, séances d'U.V., soins des salons de beauté, etc.

124 - Soins personnels à domicile (hors soins médicaux)

13 - Soins médicaux

131 - Soins médicaux faits à soi-même à domicile :
prendre des médicaments, se refaire un pansement, etc.

132 - Soins médicaux hors du domicile :
recevoir une consultation médicale, malaises, accidents, massage, etc.

133 - Soins médicaux personnels reçus à domicile :
consultation à domicile, se faire faire un pansement, une piqûre, un massage, etc.

14 - Repas et collation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation, sandwich, goûter, apéritif, café, etc.)

141 - Repas et collation à domicile seul ou en présence d'une personne du ménage (yc café, apéritif)

142 - Repas sur le lieu de travail seul, apéritif, etc. hors pauses-café

143 - Repas à l'extérieur seul ou en présence d'une personne du ménage, café, apéritif, les repas au restaurant hors restaurant d'entreprise, bar, etc.

144 - Repas à domicile avec amis, voisins, parents hors ménage, etc.

145 - Repas sur lieu de travail avec collègues, voisins, amis, parents hors ménage, yc apéritif, café hors pause.

146 - Repas à l'extérieur avec amis, voisins, parents hors ménage, etc.

15 - Autres activités privées ou mal décrites

151 - Autres besoins privés et activités non décrites comprennent :
- activités privées (exemple : relations sexuelles)
- activités non décrites (temps sur lequel l'enquêté ne veut ou ne peut pas donner de renseignement)

2 - Travail professionnel et temps de formation

21 - Travail normal professionnel

211 - Travail Normal Professionnel (hors du domicile)

212 - Travail Normal Professionnel à domicile ou apporté à la maison

213 - Trajet pendant le travail (si dissocié de celui-ci)
Le travail des chauffeurs doit être classé en 211

214 - Autres travaux connexes des agriculteurs
(entretien bâtiments, matériel, comptabilité, activités annexes).

22 - Autre travail

221 - Participation à l'activité professionnelle d'un membre du ménage

223 - Autre travail
comprend notamment : le travail auxiliaire, le travail secondaire, le travail non déclaré, les déplacements lors du travail auxiliaire

23 - Non travail sur le lieu de travail

- 231 - Non travail sur lieu de travail
comprend :les pots d'anniversaire, de départ à la retraite, les diverses manifestation de sympathie sur le temps de travail les pauses, le temps passé aux vestiaires, divers
- 232 - Grèves et débrayages
- 233 - Autres comprend : pannes diverses
- 234 - Réunions et activités syndicales
- 24 - Temps lié à la recherche d'un emploi
 - 241 - Temps lié à la recherche d'un emploi
(ANPE, petites annonces, RDV, rédaction de lettres...)
- 25 - Formation professionnelle
 - 251 - Formation professionnelle
comprend notamment les cours de perfectionnement ou de formation professionnelle
 - 252 - Autres activités liées à la formation professionnelle
Conférences, lecture de livres et de revues spécialisés, travaux préparatoires exceptionnels pour des conférences ou des cours
- 26 - Etudes (étudiants, lycéens)
 - 261 - Cours : fréquentation permanente des cours
 - 262 - Devoirs et études : travaux préparatoires, études diverses, réunions dans le cadre des études
 - 263 - Pauses, intercour, attentes, récréation
 - 264 - Stage de formation en cours d'études
- 27 - Autres formations ou formations ou non directement professionnelles)
 - 271 - Formations non directement professionnelles :
les formations personnelles pour changer de métier, les congés formation, les formations aboutissant à un diplôme, etc.
 - 272 - Autres formations (Auto-école, sportive, artistique, etc.)
- 3 - Travaux ménagers
 - 31 - Cuisine
 - 310 - Cuisine but associatif
 - 311 - Préparation et cuisson des aliments, épluchage
 - 312 - Lavage de la vaisselle, rangement de la vaisselle
 - 313 - Mettre et débarrasser la table, servir le repas
 - 314 - Faire des conserves, gâteaux, confitures
 - 319 - Cuisine pour un autre ménage (en dehors des réceptions de connaissances)
 - 32 - Ménage
 - 320 - Ménage but associatif
 - 321 - Ménage et rangement
comprend :faire le nettoyage, lavage, faire ou défaire les lits, les préparer, rangement d'une pièce,
 - 322 - Rangement des courses
 - 329 - Ménage pour un autre ménage
 - 33 - Vêtements et linge de maison
 - 330 - Lavage, repassage, couture but associatif
 - 331 - Lavage du linge (y c trier, mettre ou enlever de la machine à laver, l'étendre, le plier..)
 - 332 - Repassage
 - 333 - Couture, tricot, crochet, moins d'1/4h, comprend également l'entretien des vêtements et des chaussures
 - 334 - Couture, tricot, crochet au-delà d'1/4 h, comprend également l'entretien des vêtements et des chaussures
 - 335 - Rangement des vêtements, préparer son sac
 - 339 - Lavage, repassage, couture pour un autre ménage
 - 34 - Divers
 - 340 - Divers but associatif
 - 341 - Entretien chauffage, eau (couper le bois, charger le charbon, allumer le feu)
 - 342 - Faire ses comptes, écritures, courrier administratif

- comprend courrier à votre banque, à l'EDF, aux télécoms, etc.
comprend également les coups de téléphone liés à ces activités.
- 343 - Autres activités ménagères non classées
comprend notamment ouverture et fermeture des volets, rentrer ou sortir la voiture du garage, sortir les poubelles
- 344 - Déménagement hors professionnel
- 349 - Divers but pour un autre ménage
- 35 - Achats de biens
 - 350 - Achat de biens but associatif
 - 351 - Achats de biens de consommation, shopping
comprend notamment : faire ses courses, achats de biens et produits d'entretien, achats de vêtements, meubles, achats de biens pour les loisirs
 - 352 - Achats de services d'entretien
comprennent notamment atelier de réparation, mécanique pressing, etc.
 - 359 - Achat de biens but pour un autre ménage
- 36 - Services administratifs
 - 360 - Services administratifs but associatif
 - 361 - Recours aux services administratifs, bureaux, banques, etc.
comprend notamment les recours à ces services et les attentes et queues
 - 369 - Services administratifs but pour un autre ménage
- 37 - Semi-loisirs
 - 370 - Semi-loisirs (bricolage, jardinage, etc.)but associatif
 - 371 - Créations artistiques, comprend : la sculpture, peinture, littérature, etc.
 - 372 - Réparations et travaux d'entretien relatifs aux voitures et 2 roues
 - 373 - Bricolage
 - 374 - Jardinage
 - 375 - S'occuper des animaux domestiques (hors travail professionnel classé en211)
notamment : soins aux vaches, aux porcs, aux poules, etc.
 - 376 - S'occuper des animaux de compagnie
comprend notamment : les promener, les nourrir, les laver, jouer avec, etc.
 - 377 - Autres activités ménagères
comprend aussi : visite d'une nouvelle maison d'habitation, etc.
 - 379 - Semi-loisirs (bricolage, jardinage, etc.)pour un autre ménage
- 4 - S'occuper d'autres personnes
- 41 - S'occuper des enfants
 - 410 - S'occuper d'enfants but associatif
 - 411 - S'occuper des enfants
toutes les occupations non-médicales concernant les enfants
 - 412 - Soins médicaux hors domicile des enfants
visites chez le médecin, dentiste, kinésithérapeute, etc.
 - 413 - Soins médicaux des enfants à domicile
 - 414 - Autres : bisous, câlins, gronderies, etc.
 - 419 - S'occuper d'enfants d'un autre ménage
- 42 - Jeux et instructions des enfants
 - 420 - Jeux et instruction aide aux devoirs des enfants, but associatif
 - 421 - Surveillance des devoirs et des leçons
 - 422 - Conversations avec les enfants, lectures non scolaires
 - 423 - Jeux d'intérieurs et instructions artistiques, sportives...
 - 424 - Jeux d'extérieurs, promenade, instructions sportives
 - 429 - Jeux et instruction aide aux devoirs des enfants pour un autre ménage
- 43 - S'occuper des adultes et soins médicaux à ceux-ci
 - 430 - S'occuper d'adultes but associatif
 - 431 - Soins matériels ou médicaux aux adultes
comprend : les aider à se lever, à manger, les laver; les soigner
 - 439 - S'occuper d'adultes d'un autre ménage
- 5 - Sociabilité
- 51 - Réceptions et sorties

- 510 - Réception et sorties associatives
 - 511 - Visite chez des amis, parents, enfants hors ménage, etc. (n.c. repas chez eux)
 - 512 - Réception d'amis, parents, enfants hors ménage, etc. (n.c. repas avec eux à la maison)
 - 513 - autres sorties donnant lieu à des rencontres (kermesse, fête de village, dancing, discothèque...)
- 52 - Conversations et autres contacts
- 520 - Contacts associatifs
 - 521 - Conversations
 - 522 - Téléphone hors professionnel :
comprend aussi : échanges par minitel, radio amateur
 - 523 - Courrier hors professionnel
 - 524 - Autres : comprend notamment : échanger des cadeaux
 - 529 - Contacts but bénévole (écrire, téléphoner pour quelqu'un)
- 53 - Cérémonies civiles, religieuses et rites funéraires
- 531 - Pratiques religieuses : assistance à des cérémonies religieuses, prières, participation aux organisations confessionnelles
 - 532 - Cimetière : comprend se recueillir sur les tombes, fleurir les tombes, etc..
 - 533 - Cérémonies civiles : mariage, anniversaire, etc. En absence de précisions pour les mariages on les classera dans ce poste.
- 54 - Participation civique et entraide
- 541 - Activités politiques, civiques, CE, vote, etc.
comprend également :- la participation aux associations de parents d'élèves
 - 542 - Autres activités associatives, caritatives, culturelles et sportives : gestion et activités liées aux responsabilités exercées dans l'association.
 - 543 - Autres activités d'entraide : familiales et de voisinage.
comprend également :- les visites à l'hôpital, maison de retraite,
- Loisirs
- 61 - Pratique d'un sport
- 610 - Activités associatives relatives à un club sportif
 - 611 - Culture physique chez soi
comprend aussi la rééducation
 - 612 - Activités sportives comprend aussi l'entraînement ou compétition, les jeux sportifs
- 62 - Promenades et activités de plein air
- 620 - Activités associatives relatives à un « club » promenade, chasse, pêche,
 - 621 - Promenades et excursions (sorties entre amis : 513)
comprend aussi les promenades en ville ou à la campagne
 - 622 - Promenade au jardin (le sien)
 - 623 - Pêche, chasse
 - 624 - Promenades en ramassant des fruits, des champignons, etc.
 - 625 - Plage, activités relatives au camping, etc.
- 63 - Médias
- 631 - Lecture SAI
 - 632 - Lecture de livres
 - 633 - Lecture de revues, journaux
 - 634 - Regarder la TV
 - 635 - Regarder une vidéo
 - 636 - Ecouter la radio
 - 637 - Ecouter de la musique (disques, K7, CD)
- 64 - Penser, se détendre, ne rien faire
- 641 - Se détendre, réfléchir, faire des projets, fumer, siffler, repos <30mn.
- 65 - Assistance à un spectacle

- 651 - Assistance spectacle sportif
- 652 - Assistance spectacle, concerts, variétés, cirque, foire, fête foraine, théâtre, ballet, salon auto, etc.
- 653 - Cinéma
- 654 - Musée, expos

66 - Passe-temps et jeux

- 661 - Pratique de la musique, du théâtre, de la danse (les cours sont à classer en 272)
- 662 - Jeux de société, électroniques comme le flipper, les jeux d'arcade à l'extérieur
- 663 - Jeux de hasard et d'argent : PMU, Loto, Banco, etc...
- 664 - Divers : mots croisés, concours, modélisme
- 665 - Faire des films (vidéo ou traditionnels), photos, enregistrer, les visionner
- 666 - Micro-info domestique, jeux informatiques et jeux vidéo (Sega, Nintendo, consoles diverses)
- 667 - Jeux SAI
- 668 - Loisirs SAI

8 - Trajets (quel que soit le moyen de transport, à pied, en voiture, en 2 roues)

- 810 - Trajets à but associatif
- 811 - Trajets domicile-travail (hors trajet pendant le travail)
- 812 - Autres trajets
- 813 - Trajets liés aux enfants : comprend : les emmener à l'école, chez la nourrice, à la piscine, etc.
- 819 - Trajets pour un autre ménage

9 - Remplissage du carnet INSEE

- 911 - Enquête Insee : comprend le remplissage du carnet

Annexe 2 : autoconsommation

DA2010

Dépense de consommation finale des ménages

Code Naf rév 2	Libellé (atc = autoconsommés)	Valeur ttc en M€ en 2010
HA01S1B	Pommes de terre atc	330
HA01S6B	Légumes à cosse, légumes secs atc	6
HA01S7B	Légumes frais atc	1 149
HA01T1D	Fruits des climats tempérés atc	254
HA01T1B	Fruits tropicaux et oléagineux atc	15
HA01U8B	Oeufs atc	64
HA01U9C	Miel atc	9
HA02Z0B	Produits sylvicoles atc	506
HA03Z0B	Produits de la pêche atc	11
HC10A1H	Lapins et gibiers atc	412
HC10A2B	Viandes de volailles atc	135
HC10E1B	Laits liquides atc	29
HC10E1F	Beurre atc	2
HC10E1H	Fromages atc	5
HC11Z2E	Vins, champagnes et mousseux atc	182
HC11Z3B	Cidre atc	66
		3 175

Annexe 3. Salaires nets et superbruts des professions retenues pour la valorisation par la méthode du « substitut spécialisé »

Ces salaires ont été calculés par le logiciel openfisca, sur la base de la durée annuelle légale du travail, soit 1607h/an.

Activité	H/AN	salaire horaire NET (N)	salaire horaire SUPERBRUT (SB)	ratio (SB)/(N)
soins medic enfts	0,49	12,5	23,0	1,83
devoirs enfts	9,77	12,0	21,7	1,80
traj dom-L EN VOITURE	80,99	9,6	16,0	1,66
trajets enfants	24,55	9,6	16,0	1,66
trajets autre men	8,12	9,6	16,0	1,66
autre care adulte HH	3,43	9,2	14,9	1,62
entretien, feu, demenagt	17,16	9,1	14,7	1,62
entr, trv, demgt, HH, sutils benev	4,04	9,1	14,7	1,62
HH managemt	30,27	9,0	14,6	1,61
sociab et walk benev	23,04	9,0	14,6	1,61
démarches adm	5,29	9,0	14,6	1,61
autres trajets EN VOITURE	171,92	9,0	14,6	1,61
trajets asso	4,74	9,0	14,6	1,61
autres actdom	2,46	8,9	14,2	1,60
reparation ordi	1,99	8,8	14,1	1,60
répa voiture	8,16	8,6	13,5	1,57
couture	13,01	8,5	13,2	1,56
chasse, peche	14,07	8,2	12,7	1,54
jeux enfts	25,64	8,1	12,4	1,53
child play benev	2,36	8,1	12,4	1,53
cuisine	217,01	8,0	12,0	1,51
cuisine benev	2,73	8,0	12,0	1,51
jardinage	62,74	7,9	11,8	1,50
bricodéco	61,18	7,7	11,6	1,50
brico jardi couture benev m	9,71	7,7	11,6	1,50
GROS TRAVAUX	3,14	7,7	11,6	1,50
ménage, rgt	199,00	7,7	11,6	1,50
achats biens	126,15	7,7	11,6	1,50
linge	67,79	7,7	11,6	1,50
ménage, rgt benev	2,85	7,7	11,6	1,50
achats services	2,39	7,7	11,6	1,50
achats, sinutils benev m	2,36	7,7	11,6	1,50
linge benev	0,74	7,7	11,6	1,50
walk the dog	18,63	7,6	11,4	1,50
animaux INUtiles	11,56	7,6	11,4	1,50
medecin enfts	5,65	7,6	11,4	1,50
care adult benev	3,84	7,6	11,4	1,50
core care adult HH	2,74	7,6	11,4	1,50
vaisselle	67,46	7,2	10,9	1,50
sanimaux Utiles	7,87	7,2	10,8	1,50
service table	13,32	7,1	10,7	1,50
soins materiels enfts	71,23	7,0	10,4	1,50
core childcare benev	6,37	7,0	10,4	1,50
Interactions diverses	2,17	7,0	10,4	1,50

